Ce résumé de l'Histoire de Fère d'Etienne Moreau-Nélaton a été écrit à Fère vers 1995 par Lucienne JUBIN ép. GERAADS[1], ancienne avocate passionnée d'histoire médiévale, née à Fère en 1924. Nous avons jugé utile de le porter à la connaissance des personnes intéressées par l'Histoire de Fère. Toutes les illustrations sont extraites de l'ouvrage de E. Moreau-Nélaton

INTRODUCTION

Etienne Moreau-Nélaton (1859-1927), petit-fils du célèbre chirurgien, fut à la fois peintre, graveur, céramiste en même temps que collectionneur d'artistes du XIXème siècle (Corot, Delacroix, Manet, Monet), et historien d'art. Son **Histoire de Fère**, parue chez Champion en 1911, comporte trois volumes et n'a jamais été rééditée [2].Cet ouvrage, qui comprend près de 1500 pages et plus de 700 illustrations dont la qualité est remarquable, est un document précieux tant pour les bibliophiles que pour les fervents d'Histoire. La préface, que l'auteur date de Fère, le 25 Décembre 1910 est un message riche d'érudition et de sensibilité, qu'on ne peut lire sans émotion.

La documentation qui sert de support à l'ouvrage est très importante. Les Archives Nationales, la Bibliothèque Nationale, le Musée Condé de Chantilly, entre autres, ont été très souvent consultés.

Même si on peut regretter que l'existence des grands personnages qui ont présidé aux destins de la cité soit mieux restituée que celle de la population plus modeste, dont les travaux et les jours restent souvent dans l'ombre, le dépouillement, par Moreau-Nélaton, des archives notariales locales à partir du XVIIème siècle, éclaire sur la vie quotidienne des Férois. D'une manière générale, aucun document important sur la vie du bourg n'a échappé à cet historien de formation. On pourrait, certes, réécrire aujourd'hui l'histoire de Fère, en profitant de la révolution historiographique qui utilise des méthodes scientifiques (recensements, statistiques, etc.), mais une telle histoire serait-elle aussi significative et passionnante ?

Le présent résumé, de lecture facile se propose de donner un aperçu de cet important travail; nous sommes persuadés que l'auteur aurait approuvé notre démarche, et pardonné les inévitables et légères trahisons faites au texte primitif.

[1] Décédée en 2012

[2] à l'exception d'un fac-similé publié en 2000 (Editeur *Le Livre d'Histoire*, Collection *Monographies des villes et villages de France*).

LES ORIGINES GAULOISES

Jules César, dans sa "Guerre des Gaules", constate que la région, dépourvue de voies de communication, est restée à l'abri d'une civilisation amollissante et que la population de la Gaule belgique (de qui nous descendons) est restée la plus vaillante de ses conquêtes.

En 1766, l'antiquaire Jardel, de Braine, fait au Mercure de France une communication intéressante dans laquelle il apporte la preuve d'une existence lointaine, sur notre territoire, d'une station antique. Il s'en étonne d'ailleurs, ignorant encore à l'époque qu'une voie romaine, reliant Reims à Paris, passait à proximité des vestiges retrouvés.

L'anecdote mérite d'être relatée: en effet, c'est une paysanne de Loupeigne, venue pour cueillir des prunelles dans le parc de Fère qui fait la découverte fortuite d'une sorte de trésor. L'antiquaire, alerté, ne sauve que quelques pièces de monnaie, des médailles, des bijoux, une lampe, au milieu d'un grand nombre de crânes. La quantité de débris de poterie l'amène même à envisager l'existence d'une manufacture et d'un centre d'habitation.

C'est à Frédéric Moreau, grand-oncle de l'auteur et Férois d'adoption (1798-1898) que nous devons l'essentiel des documents concernant l'archéologie féroise. Pratiquées sous sa direction de 1875 à 1877 au lieu-dit "La Sablonnière" (rue de la Verrerie), les fouilles ont mis au jour de précieux vestiges, répertoriés dans l'album Caranda (site archéologique des environs de Fère). La collection a été léguée au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

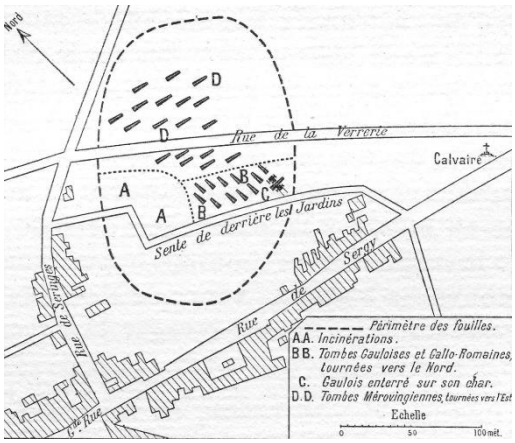

Les fouilles de la Sablonnière

Plus de 200 sépultures gauloises (dont beaucoup portent des traces d'incinération) ainsi que des poteries, des armes et de modestes bijoux ont été découverts. La pièce la plus importante - et la plus rare - est un chef gaulois inhumé dans son char, selon la tradition. Restent visibles, à proximité de cette nécropole, le calvaire qui serait édifié sur un tumulus gaulois, et le "grès qui va boire", évocateur des légendes druidiques, qui a certainement joué un rôle dans les pratiques religieuses de nos lointains ancêtres.

En 1890, d'autres fouilles ont été entreprises à proximité immédiate du Château. Cinq sépultures gauloises y ont été découvertes. Ces fouilles attestent, en tout cas, une habitation simultanée, à l'époque pré-romaine, sur une assez grande étendue du territoire férois.

Les fouilles de la Sablonnière ont également mis au jour de nombreuses pièces gallo-romaines. Les sépultures ne portent plus de traces d'incinération, mais leur présence prouve que, pendant de nombreux siècles, les inhumations se sont effectuées au même endroit. La

découverte d'une amphore, objet utilitaire, à 200 m au nord de la nécropole permet de penser que le village se trouvait alors à flanc de coteau, exposé au couchant et dominant la rivière.

Un médaillon, trouvé à la Sablonnière, représentant un personnage muni d'une croix, montre la présence du Christianisme sur les lieux, avant Clovis.

La même campagne de fouilles a révélé également l'existence de 1800 sépultures allant du Vème au VIIIème siècles, ainsi que d'armes, d'objets usuels et de bijoux, également répertoriés dans l'album Caranda. Nous ignorons ce qu'il est advenu de la cité en cette époque troublée. Seule, la présence des sépultures atteste une occupation continue du territoire devenu bien d'Eglise.

Divers textes, dont l'authenticité n'est pas démontrée, font passer la terre de Fère des mains de Geneviève (qui l'aurait reçue de Clovis) à celles de Saint Rémy, puis à l'Eglise de Reims. Ces négociations, incertaines, sont en tout cas vraisemblables. Au Vème siècle, l'Eglise, dont les structures se sont calquées sur les cadres de l'administration romaine, est la seule puissance vraiment organisée. Clovis, victorieux à Soissons, a besoin de son aide pour stabiliser son autorité et les territoires dont il vient de se rendre maître constituent une bonne monnaie d'échange.

Nous connaissons, par Flodoard, le nom d'un *missi dominici* envoyé par Charlemagne dans la région du Tardenois. Il s'appelait Wulfair et devint évêque de Reims en 812.

Toujours selon Flodoard, son biographe, Hincmar, futur évêque de Reims, écrit en 853 (sous Charles le Chauve) à Bertramm, Comte du Tardenois, qui est son parent. Il s'agit de lui indiquer en quels termes les gens du Tardenois doivent jurer fidélité au Roi. Nous ignorons tout de la résidence de ce comte, mais l'existence même de cette correspondance prouve que déjà à l'époque, les relations entre le pouvoir royal et la population locale étaient codifiées, donc qu'une organisation de la société était en place.

En 958, Flodoard fait allusion à une place forte nommée Fère, qui serait tombée aux mains de Thibaud, comte de Chartres, dit "le Tricheur", à qui le château de Coucy venait d'être ravi, et qui rentre chez lui, en ravageant tout sur son passage. Mais le roi Lothaire (un des derniers descendants de Charlemagne), avec l'aide de l'évêque de Laon, reprend possession de la forteresse dont on ne connait toujours pas l'emplacement exact.

En cette époque de rapines et de pillages, ni l'Eglise, ni la Royauté affaiblie ne pouvaient défendre leurs immenses possessions contre la coalition de leurs ennemis. C'est alors qu'il serait fait appel à un homme d'action inconnu, qui, avec l'aide de la population, construirait un refuge destiné à la protéger.

La fin du Xème siècle aurait donc vu à Fère la constitution d'une seigneurie indépendante (alleu) dont les premiers maîtres connus, peut-être avec l'assentiment de l'Eglise de Reims, sont André puis Guy de Baudement, qui appartiennent à la maison des comtes de Champagne, et étendent leurs possessions au "Comté" de Braine et autres lieux.

LA MAISON DE DREUX

La fille de Guy de Baudement épouse, en secondes noces, en 1152, Robert 1er de Dreux, frère du roi Louis VII, qu'il suit dans la seconde croisade.

Nous sommes dans la grande époque monastique; les lieux de prière et de retraite s'érigent partout grâce aux libéralités des grands et puissants seigneurs. Ceux-ci, d'ailleurs, y terminent souvent leur vie. Ainsi, André de Baudement et sa femme Agnès, après avoir eu 7 enfants, prennent l'habit, lui à Clairvaux, elle à Prémontré.

Pour la région qui nous occupe, c'est de cette époque que datent Igny, Valsecret, Val Chrétien, Longpont, St Yved de Braine.

Robert II de Dreux, neveu du Roi Louis VII, épouse en 1184 Yolande de Coucy, nièce par sa mère de la reine de France. La terre de Fère est donc alors très proche de la couronne.

En 1206, une Charte jurée et datée de Provins intervient entre Robert II de Dreux et la comtesse Blanche de Champagne. Cette charte est capitale pour l'histoire de Fère. En effet, par cette convention, le domaine de Fère, qui jusqu'à cette date était un alleu (c'est-à-dire libre de toute dépendance et redevance) devient, avec Dôle et Braine, fief lige des comtes de Champagne.

En échange de cet "hommage", le nouveau suzerain autorise la construction, dans le parc de Fère, d'une forteresse *"jurable et rendable à grande force et à petite"*, c'est-à-dire susceptible, en quelque sorte, d'être réquisitionnée par lui, comte de Champagne, chaque fois qu'il le demandera *"par force et embarras"*.

Ces concessions mutuelles, de type parfaitement féodal, faisaient naître des avantages réciproques entre les contractants qui aménageaient ainsi l'équilibre de leurs forces, mais on n'imagine pas sans angoisse le sort des populations d'alentour dont il y a tout lieu de penser qu'elles ont eu à subir des exactions de tous ordres.

La forteresse construite par Robert II, dont les vestiges sont encore visibles, s'élève sur une motte d'une vingtaine de mètres, recouverte d'un parement de pierres dures. Rien ne permet d'affirmer que nous nous trouvons là à l'emplacement de l'ancien lieu de défense. Un mur extérieur contourné par le chemin de ronde et muni de tourelles d'angle, encercle la forteresse proprement dite, composée de 7 tours reliées par des courtines. Les transformations du XVIème siècle ont fait disparaître l'emplacement du pont levis, dont des traces subsistent, ainsi que le fossé qui a été sensiblement élargi. La base des tours, qui présente une série de redans reste un mystère pour les archéologues.

Selon la coutume, il est vraisemblable que de modestes demeures vinrent se réfugier autour des solides murailles, dans ce qui est déjà désigné comme la "basse court" (emplacement de l'hôtellerie et de ses abords). L'allée des Sycomores, que les plus âgés d'entre nous ont bien connue, était l'ébauche du chemin qui reliait alors le château au bourg.

La vie du bourg lui-même à cette époque est mal connue. Les vestiges gothiques de l'Hôtel Seigneurial attestent pourtant une vie administrative intense et somptueuse. Les baies aveugles en arc brisé qui subsistent dans la cour de l'école, rue Moreau-Nélaton, ont fait rêver bien des générations d'élèves éprises du Moyen-Age. On connait mal les limites de l'ensemble, mais l'entrée devait se situer sur la grand' place actuelle et il n'est pas impossible

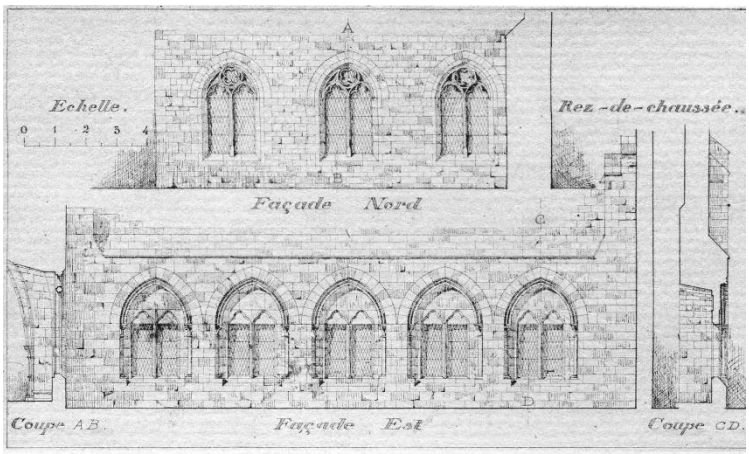

Fig. 45. — Restitution partielle de l'hôtel seigneurial.
Dessin de M. Blanchecotte, architecte.

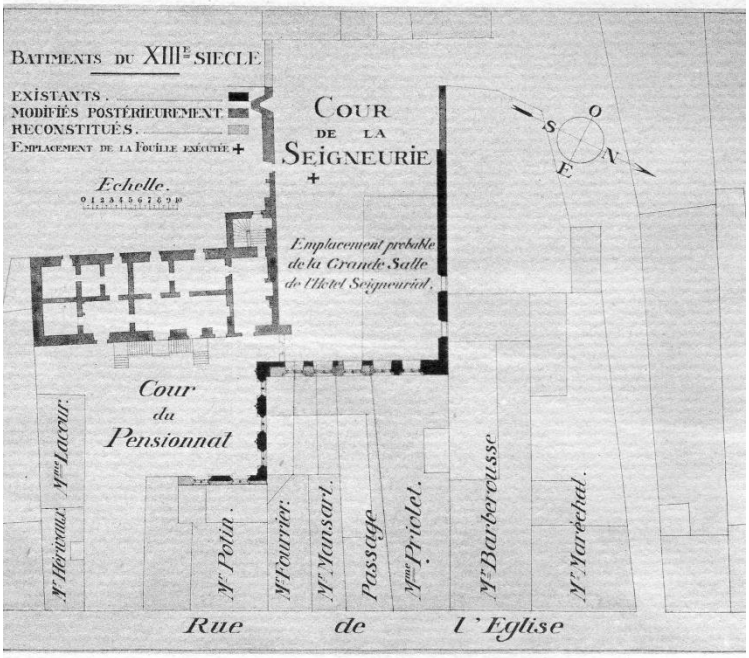

Fig. 46. — Plan de l'hôtel seigneurial,
dressé par M. Blanchecotte, architecte.

qu'il se soit étendu au-delà de la place des Déportés, le quartier même de "la cité", dénommé ainsi depuis toujours par les Férois, étant inclus dans les dépendances.

Contemporain, donc, de la forteresse de Robert de Dreux, l'Hôtel Seigneurial a été, jusqu'à la révolution , le siège de l'administration fiscale et judiciaire. Malheureusement incendié pendant la guerre de Cent Ans, partiellement aliéné au cours des siècles, cet ensemble architectural en bonne partie détruit doit tout de même rester dans notre mémoire.

Robert II de Dreux (comte de Braine) s'engage dans la croisade contre les Albigeois avec Simon de Montfort. On sait qu'il était présent à Bouvines aux côtés de Philippe Auguste (1214). Après sa mort, Fère échoit à l'un de ses 4 fils, Pierre, dit Mauclerc, tandis que Robert III dit Gatebled, à cause de sa férocité, fait construire la forteresse de Nesles (1226).

Pierre de Dreux, dit Mauclerc (il a jeté le froc aux orties) est une forte tête. Fait chevalier par Philippe Auguste il épouse Alix de Bretagne, ce qui lui donne des prétentions (qu'il doit abandonner) sur le duché de Bretagne. A la mort de Louis VIII il refuse d'assister au sacre de Louis IX (le futur Saint Louis). Il participe pourtant aux croisades. Sa mort en mer, en Mai 1250, est relatée par Joinville. Figure martiale et poétique, quelque peu moraliste et procédurier, il est l'héritier des troubadours rencontrés en Languedoc. Nous lui devons sans doute l'achèvement de l'Hôtel Seigneurial.

La fille de Pierre Mauclerc (Yolande) a épousé, en 1238, Hugues de Luzignan, comte de la Marche et d'Angoulême, dont la mère était veuve en premières noces du roi d'Angleterre. Leur fils Guy de Luzignan reçoit la seigneurie de Fère, mais la Charente est lointaine, et à la suite d'un échange, le château et la ville de Fère sont abandonnés (1298) à Gaucher de Chatillon.

LA MAISON DE CHATILLON

Elle est une des plus importantes familles féodales, dont le berceau est Chatillon-sur-Marne. Gaucher de Chatillon a épousé en 1276 Isabeau de Dreux, dame de Nesles et petite fille de Robert III de Dreux (le Gatebled de Nesles). Il est bien en cour. Philippe le Bel, par son mariage avec Jeanne, fille du Comte de Champagne, annexe cette province à la Couronne et Gaucher de Chatillon est nommé Connétable de ce fief annexé. La ville et le château de Fère deviennent donc indirectement vassaux du Roi de France. Gaucher de Chatillon, nommé Connétable de France en 1302, conserve son office sous Louis X, Philippe V, Charles IV et même sous Philippe VI de Valois. Il semble que cette charge de Connétable ait eu des conséquences heureuses sur la prospérité de la localité où il a séjourné à plusieurs reprises.

Guy de Chatillon succède à son père en 1328. Le premier quart de XIVème siècle, qui précède la guerre de Cent Ans, a longtemps été considéré par les historiens comme une sorte d'âge d'or. Les campagnes paisibles sont bien cultivées; des routes sont construites, une structure économique se met en place; on sait toutefois aujourd'hui qu'aux environs de 1314, des conditions climatiques désastreuses en ont gravement perturbé l'équilibre. En 1350 le Roi accorde à Guy de Chatillon le droit de faire tenir à Fère une foire le 20ème jour après Noël. La construction d'une maladrerie entre Fère et Sergy (fouilles F. Moreau) laisse supposer que la grande peste de 1358 n'a pas épargné la région et que la lèpre faisait encore des ravages.

"Par amitié pour les habitants et quantes fois que besoin en sera", un service de guet pour tous est décidé par le seigneur de Fère, en prévision, peut-être, des troubles qui s'annoncent.

Au début de la guerre de Cent Ans, les campagnes sont impitoyablement rançonnées, par les deux partis aussi redoutables l'un que l'autre. Les Anglais sont à Saponay, Oulchy. La notion de patriotisme est encore inexistante mais des procès suivis d'exécutions sanctionnent des comportements douteux.

Gaucher II de Chatillon devient Seigneur de Fère en 1362. Un arrêt du Parlement de 1376 lui reconnait droit de Haute et Basse Justice sans réserve sur la châtellerie de Fère et ses dépendances . Un rapport d'inspection ordonné par le roi Charles VI met en cause le maintien du guet "*si pénible et onéreux pour la population"* (1386).

Gaucher II de Chatillon n'avait sans doute guère le sens des affaires. Il est obligé d'aliéner en 1395 sa seigneurie de Fère à Louis d' Orléans, frère de Charles VI pour 50 000 écus d'or, sous réserve d'usufruit. Nous manquons de détails sur la vie quotidienne pendant cette période d'accalmie.

LA MAISON D'ORLEANS

L'inventaire des biens concernant la transaction intervenue entre Gaucher II de Chatillon et Louis d'Orléans en 1395 nous est parvenu.

Ils comprennent, tout d'abord, le château entouré d'un grand fossé avec, au-delà, une "basse court". Il s'agit d'un enclos, entouré de murs, avec de modestes maisons dont les habitants, "les bourgeois", en échange de la protection qui leur est accordée par le Seigneur,

doivent certaines prestations (guet, garde, prestations en nature), appelées "bourgeoisies". C'est l'emplacement de l'hôtellerie actuelle.

Le parc, également enclos de murs, s'étendait sur environ 500 ha et était riche en gros gibier (cerfs, chevreuils, daims). C'était un domaine d'agrément très apprécié de la haute société de l'époque. La garenne, c'est-à-dire le droit de poursuivre le gibier échappé du parc était très réglementée. Le grand étang, dont ne subsiste que le ru de la Pelle, couvrait environ 40 ha. Une dizaine d'autres pièces d'eau au-delà des murs constituaient d'importants viviers. La forêt de Fère s'étendait sur environ 8.000 ha. Des moulins à tan (tanneries), à huile, à blé, fonctionnaient le long de la rivière d'Ourcq, où la pêche était réservée. Villers, Villemoyenne, Saint-Gilles, Lesges, à des titres différents faisaient partie du domaine.

Le vignoble était florissant.

Fère étant une prévôté, la justice était rendue sur place par le prévôt à l'Hôtel Seigneurial. Les habitants du bourg, moins favorisés que ceux de la basse-court, payaient la taille et tous les droits féodaux dont la liste est longue, mais peut-être pas plus que celle de nos "impôts et taxes" actuels.

L'ensemble acheté par le fils de Charles V pour 50.000 écus d'or constituait un magnifique domaine. Louis d'Orléans, âgé de 23 ans, était beau, intelligent et spirituel. A 17 ans, il avait épousé Valentine Visconti, fille du duc de Milan, et possédait d'immenses domaines dans toute la France. Il construisit Pierrefonds et ré-édifia la Ferté-Milon. Il exploita sans scrupule la générosité de son frère Charles VI, "détournant même la reine Isabeau de ses devoirs d'épouse". Cette vie fastueuse et dissolue se termina brutalement à Paris en 1407, où il périt assassiné, victime de la maison de Bourgogne.

Son fils, Charles d'Orléans, qui épouse Bonne d'Armagnac, devient de ce fait chef du parti des Armagnacs et nous sommes, à nouveau, dans les désastres de la guerre. Valeureux chevalier, Charles d'Orléans est fait prisonnier à Azincourt (1415). Sa captivité durera 25 ans. Il fut le délicat poète que l'on sait ("Le temps a laissé son manteau...") mais il n'entra jamais vraiment en possession de son héritage. Le capitaine de Fère alors attaché à sa personne s'appelle Alardin de Monsay. Il est seigneur de Branges. Nous sommes alors dans les jours les plus cruels de la guerre de Cent Ans. Fère et Nesles sont les seules places qui résistent encore aux Anglais dans la région. Les combats sont effroyables. C'est à cette époque sans doute (1423) qu'il faut imaginer l'incendie de l'Hôtel Seigneurial et vraisemblablement de toute une partie de la cité, dont les voûtes et arcades gothiques subsistent çà et là, place des Déportés, et rue Moreau-Nélaton.

La convention de reddition, conservée aux Archives Nationales, constate la *"piteuse désolation des lieux"* (1424). Toutefois, l'honneur est sauf, les nobles compagnons du capitaine Alardin, mais également ses familiers et serviteurs, ayant engagé leur foi. Grâce à la diplomatie du valeureux capitaine, l'armistice durera jusqu'à l'entrée de Charles VII à Paris (1435).

Entre-temps, l'épopée de Jeanne d'Arc, triomphale de Reims à Paris, a forcément été connue de la population qui se trouvait au cœur des opérations. Il ne faut pas oublier, toutefois, que Guillaume de Flavy, brigand de grand renom et seigneur de Nesles, est accusé par l'Histoire d'avoir livré Jeanne aux Anglais.

La captivité de Charles d'Orléans ne prit fin qu'en 1440. Veuf depuis l'année même d'Azincourt, il épouse dès son retour Marie de Clèves. Fatigué, vieilli, ruiné, il se réfugie à Blois au milieu de son modeste "Royaume de Nonchaloir". Ce prince émouvant, qui mourra en 1468 et semble avoir préféré la poésie à la chasse au chevreuil, abandonne dès 1445, dans le cadre d'un large règlement d'intérêts, une grande partie de ses biens, dont la seigneurie de Fère, à son frère cadet, Jean, comte d'Angoulême (qui fut lui-même otage des Anglais pendant 32 ans). Cette transaction a peut-être privé Fère de l'honneur d'être le berceau d'un roi, puisque le fils de Charles d'Orléans et de Marie de Clèves, né à Blois en 1442, deviendra le roi Louis XII.

L'aîné des enfants du comte Jean, Charles d'Angoulême, a 17 ans en 1476 quand il reçoit en héritage la "baronnie" de Fère, ainsi dénommée désormais. Il épouse en 1488 Louise de Savoie, meurt à 37 ans, la laissant veuve à 20 ans avec plusieurs enfants en bas âge, dont François qui deviendra François Ier.

FRANCOIS IER ET ANNE DE MONTMORENCY

Louise de Savoie, veuve à 20 ans d'un prince assez besogneux, n'est pas très riche, mais elle devient très vite une femme d'affaires intéressée, et très attentive au destin de son fils aîné François, cousin (et gendre) du vieux roi Louis XII qui n'a pas de fils.

De nombreuses transactions, concernant des ventes ou des échanges signées par ses officiers de Fère, nous renseignent sur les habitants de l'époque et particulièrement sur ceux qui occupaient la "basse-court". De nombreux métiers y sont représentés: laboureurs, marchands, menuisiers, tanneurs, barbier-chirurgien, manoeuvriers et même un prêtre. L'activité devait être intense aux environs immédiats du Château. Les transformations qui interviendront dans le courant du XVIème siècle, en supprimant tout cet ensemble désordonné, ont dû causer bien des drames.

Parallèlement, de nombreuses petites concessions, à l'intérieur du parc, permettent à une escouade de petits travailleurs d'exploiter des terres en friche et des marais, de transformer moulins, fouleries et autres petites industries. Ainsi, en 1521, les officiers de Madame de Savoie, adjugent à un certain Raoullequin, boulanger, un bail à rente d'un ensemble pour y faire construire, dans le délai de 2 ans, un moulin à blé *"pour en jouir à toujours"*. C'est le moulin de Rollequin.

Des contrats de ce genre supposent un nouvel essor de l'économie locale, et éclairent sur la période prospère qui suivit la guerre de Cent Ans.

L'Hôtel Seigneurial est alors en ruines. Seuls, les locaux administratifs (fiscalité, justice) ainsi que la prison, subsistent à l'usage du seigneur. L'église elle-même est détruite. Une ordonnance de la duchesse d'Angoulême prescrit, en 1508, à ses officiers, de fournir tous les bois nécessaires à sa réédification. La magnifique charpente, qui subsiste encore de nos jours, a été partiellement refaite après la guerre de 1914-18. De cette ordonnance concernant la charpente - peut-être en châtaignier - on peut déduire que la construction avait débuté à la fin du siècle précédent. Le style en est encore gothique flamboyant. En revanche, le bras sud du transept et les étages supérieurs du clocher portent la marque de la Renaissance et ne

doivent pas être antérieurs au milieu du XVIème siècle. Des vitraux de la même époque garnissaient autrefois les fenêtres de l'église; ils ont disparu faute d'entretien.

Le duc Anne de Montmorency (ci-contre, vers 1530) est un ami d'enfance de François 1er, élevé avec lui à la cour de Louis XII. Fidèle à son souverain, dans les bons et les mauvais jours, il est Maréchal de France, Grand Maître de l'Hôtel du Roi, premier personnage du royaume. Déjà propriétaire du domaine de Chantilly, il le transforme et le rénove, car il est bâtisseur dans l'âme. Il épouse, en 1527, Madeleine de Savoie, nièce de la mère du Roi; c'est à cette occasion qu'il reçoit, en cadeau royal, la châtellerie de Fère. Les actes notariés nous apprennent, en décrivant les formalités d'usage, qu'on n'a trouvé *"aucun résident ni occupant"* dans l'Hôtel Seigneurial, sinon le *"geollier"*, et qu'une remise en ordre de la gestion du domaine s'impose.

La clôture du parc est à refaire, de nombreux abus sont à réprimer (usage, jouissance, etc.) que le laxisme généreux de Louise de Savoie a laissé se développer. Les revenus du grenier à sel (gabelle) récemment abandonnés par le roi au profit de son protégé augmentent pourtant considérablement la valeur du domaine. Ce grenier à sel, privilège royal, se trouvait dans la grand-rue (cour des Rats, ancienne brasserie Catala).

En sa qualité de Haut Justicier, le Grand Maître dispose, sous le nom de baillage prévoté, d'un Tribunal où toutes les causes peuvent être jugées. Fère était donc dotée de fourches patibulaires. A la suite d'une concession accordée en 1399 par Charles VI à son frère Louis d'Orléans, les appels sont portés directement au Parlement de Paris. La strangulation et la pendaison sont les châtiments habituels des grands criminels. Les mains et les oreilles coupées sont des sentences prononcées pour des délits que nous qualifions de mineurs (larcins, insultes envers des notables, etc.). On imagine mal, de nos jours, l'arbitraire et la cruauté d'une telle "justice".

L'héritage énorme que lui laisse son père en 1531 augmente encore la puissance et la fortune d'Anne de Montmorency. Son goût de l'architecture et des arts en fait un grand maître de la Renaissance française.

François Ier et sa cour rendent visite à Anne de Montmorency à Fère en 1535, à l'aller et au retour d'un voyage qui les conduit à Reims. La réception se renouvelle en 1537. Il est vraisemblable que des chasses somptueuses sont organisées dans le parc, qui était à l'époque une curiosité de la région par son étendue.

C'est alors qu'ont sans doute été donnés les premiers coups de pioche dans le vieux château de Robert de Dreux. Des fenêtres sont ouvertes vers l'extérieur, et dans les tours d'enceinte. Des ornements dans le goût de la Renaissance fleurissent à l'intérieur, mais l'habitabilité de la demeure est loin d'être parfaite.

En 1538, la gloire du duc est à son apogée. L'office de connétable, c'est-à-dire chef des armées, lui est conféré à Moulins après la trahison du connétable de Bourbon.

A la suite d'intrigues de cour, il connaitra pourtant la disgrâce, et nous n'avons pas trace de sa présence à Fère pendant cette épreuve.

Rappelé par Henri II peu de temps après la mort de François Ier, il accueille la cour à plusieurs reprises dans sa demeure enfin digne d'un train fastueux et royal. Jean Goujon et Jean Bullant, entre autres, sont sans doute les maîtres d'œuvre de l'édifice modernisé; en tout cas, Jean Bullant, un des plus grands architectes de la Renaissance française, avait déjà travaillé pour le connétable aux châteaux de Chantilly et d'Ecouen.

Vers 1550, la galerie dont nous admirons encore les vestiges comportait un passage reliant la basse court, débarrassée de ses masures inesthétiques, et le château. L'étage supérieur était une salle de jeux (avec divers jeux de société, sortes de billards, buffet pour les rafraîchissements). Par son élégance et sa décoration, ce viaduc-galerie conférait à l'ensemble une allure princière.

Deux inventaires, de 1552 et 1559, nous permettent de connaître la distribution intérieure des logis, avec plans à l'appui. Le mobilier permanent, confié à la garde d'un capitaine, était assez sommaire (tapisserie, literie, tables à tréteaux, coffres). Une soixantaine de personnes pouvaient séjourner au château. Elles devaient se partager, pour leur confort, quatre baquets de cuivre (dont un réservé au roi) et cinq chaises percées.

Madeleine de Savoie, épouse du Connétable, était la plupart du temps à Chantilly. Elle recevait chaque année les comptes de ses régisseurs. Les différents avec les habitants du bourg et environs n'étaient d'ailleurs pas rares. Il en est un qui concerne (1550) la grande halle nouvellement construite, afin d'obliger les producteurs du lieu à y entreposer leurs grains, moyennant paiement du droit de "minage et mesurage" au même titre que les étrangers. Une transaction intervint, mais la construction de notre fleuron touristique ne satisfaisait pas tout le monde.

La Grand'place, à l'époque, n'est encore que "la Bruyère". C'est un bourbier *"où les pauvres gens ont de la fange jusqu'aux genoux"*. Ils n'admettent pas que, par décision du prince, le marché y soit installé, habitués qu'ils sont à le trouver à l'autre extrémité de la grand'rue, où se trouve la "petite halle". Ils sont alors autorisés à établir des étalages dans cette rue, qui deviendra la rue des marchands, ... à condition de payer une redevance et de faire paver devant leur maison *"pour la commodité et la décoration de la ville"(1552).*

Deux cents habitants de la ville donnent procuration à trois d'entre eux pour discuter des modalités du compromis, ratifié par le connétable, alors en campagne. La liste des 96 notables qui ont contresigné l'accord nous est parvenue. C'est, en quelque sorte, une première manifestation municipale. Les femmes n'en sont pas exclues, qui représentent leur mari défunt. Ainsi nous est parvenu le nom de cette Jeanne Tartarin, veuve de Simon Hastrel, dame de l'Ecu d'Angoulême, hôtellerie dans l'actuelle rue des Marchands.

Cette assemblée témoigne d'une communauté très vivante, très jalouse de ses intérêts, et qui résiste, avec beaucoup de dignité, au "fait du prince".

LES DERNIERES ANNEES D'ANNE DE MONTMORENCY

Des cérémonies fastueuses se déroulent au château. Le roi Henri II, la Reine, les Princes, le cardinal de Lorraine y assistent. Le prince de Condé vient s'y reposer. Les diverses manifestations dont nous avons connaissance par des pièces d'archives ont dû avoir un retentissement bénéfique sur la vie quotidienne du bourg.

La mort accidentelle de Henri II (1559) va mettre un terme à cette période brillante. François II, puis Charles IX feront de courtes escales à Fère, qui se trouve à proximité de la route du sacre . Mais les guerres de religion vont déchaîner les passions. Montmorency a pris le parti des catholiques. Il faut équiper militairement la galerie de J. Bullant pour faire face aux Huguenots qui ne sont d'ailleurs pas très nombreux. L'homme de confiance du Connétable a fort à faire, d'autant plus qu'en son absence, le jardinier et le portier du château ont osé *"entretenir chacun deux ou trois vaches et dix pourceaux dans le parc, malgré défense qui leur en avait été faite"* . Dans le même temps, le vieux connétable, fidèle à ses convictions religieuses, succombait, blessé à mort dans la plaine de Saint Denis le 12 Novembre 1567. Il était dans sa 75ème année.

Sa veuve est usufruitière. La terre de Fère fait partie du lot réservé à son second fils Henri de Montmorency. L'état de guerre continue à paralyser l'existence du pays. La duchesse douairière continue à faire bâtir, sous le contrôle de Jean Bullant qui dresse un état des travaux.

Nous ignorons si la Saint Barthélémy (1572) eut un retentissement à Fère ou alentour, mais on commence à connaître les habitants du bourg à travers le registre des baptêmes tenu à partir de 1567. La famille Trudelle y figurera jusqu'au XVIIIème siècle.

On note le passage de Sully qui, dans ses mémoires, fait mention d'une chasse dans les bois de Madame de Montmorency. C'est la fin du règne des Valois. Il semble (1586) que la situation économique de la cité soit des plus précaires. Les denrées alimentaires sont devenues très chères. Le pain se fait rare et la misère guette.

Arrivés au terme de cette première partie, nous avons survolé 15 siècles de l'histoire de notre cité. Le domaine férois a été, en permanence, assez proche de la couronne, entre les mains d'hommes d'honneur et de goût. Les malheurs de la guerre n'ont épargné personne, mais il apparaît que les habitants formaient une communauté intelligente et avertie qui a pu collaborer, un moment, avec profit et sans servilité à la magnificence des princes, dont l'éloignement progressif est à l'origine du délabrement que nous constatons.

HENRI Ier DE MONTMORENCY - LA LIGUE

Le fils du vieux Connétable est gouverneur du Languedoc quand il prend possession de la Seigneurie de Fère en 1586. Ses multiples charges et dignités l'en tiennent d'ailleurs éloigné. Nous sommes alors en pleine guerre de Religions. Henri Ier de Montmorency est catholique, mais il a le sens de la politique. Il ne pactise pas avec la Ligue. Il est adversaire de Mayenne qui, aidé par les Espagnols (catholiques) tient tête à Henri IV. C'est de son lointain Languedoc qu'il donne ordre à ses officiers de combattre les Ligueurs, alors qu'Henri IV

s'engage personnellement dans la bataille. Une lettre écrite du camp de Fère, où le Roi passa la nuit du 24 Novembre 1590, en témoigne. C'est l'Hôtel du Pot d'Etain qui eut l'honneur de cet hébergement. Parmi les vestiges de l'Hôtellerie, la "salle Henri IV" existait encore en 1950.

Les allées et venues des armées sont incessantes, pendant plusieurs années, puisque Henri IV rejoint son gîte à Fère en 1592. Les campagnes sont épuisées, meurtries; les habitants sont accablés d'impôts supplémentaires pour faire face aux besoins des armées. Ainsi, quand, en 1595, Montmorency (nouvellement Connétable) vient pour la première fois à Fère, une supplique -dont nous avons le texte - l'accueille afin qu'il obtienne une aide pour le bourg de Fère qui est tombé *"en grande misère et calamité".* Cette supplique a recueilli quelque écho, mais à la suite des guerres, les revenus des terres et des bois ont considérablement diminué. Il est difficile d'en percevoir directement les rentes.

C'est alors qu'apparaît le système de la ferme générale par lequel un particulier s'engage, à ses risques et périls, à faire rentrer l'argent. Ce personnage, qui opère pour son propre compte (il peut être menacé de saisie) est le receveur de la Seigneurie. Le notable le plus important de la localité, où il représente le seigneur, est le *capitaine,* qui en 160l, se nomme Charles de Meaux, seigneur de Rocourt . Près de lui siège le *procureur fiscal* (Daniel Trudelle), sorte de mandataire chargé de la rédaction des contrats civils et du suivi de la procédure; il est le défenseur dans les procès et actes judiciaires des droits du Seigneur. Il contrôle, en outre, les répartiteurs d'impôts, pris parmi la population. Le *bailly* (Cl. Desmazures) et son *lieutenant général* (Pierre Husson) administrent la cité et rendent la justice, à l'instar d'un juge de paix ou d'un Tribunal d'Instance. Les fonctionnaires qui tiennent leur charge du Roi sont: les membres du grenier à sel, la maréchaussée, le prévôt et ses archers, un procureur, un greffier. Le service religieux est assuré par un curé et quelques prêtres. La compagnie d'arc, sorte de chevalerie, est propriétaire d'un terrain occupé actuellement par la caserne des pompiers. Un coche, deux fois par semaine, assure, en passant par Fère, les relations entre Paris et Reims. Un service de messagerie supplémentaire est créé par le seigneur, qui en nomme le titulaire, sur recommandation des notables.

On le voit, depuis un siècle, l'administration de la ville s'est modifiée. Le rôle des notables locaux devient de plus en plus important. Mais lors d'une visite à Fère, le Connétable doit se rendre à l'évidence: intrigues locales, malversations, querelles d'influence compromettent ses intérêts. L'élevage du gibier (hérons et daims) continue à être assuré, mais les bois et les étangs sont très mal entretenus. La forêt est saccagée par des coupes trop nombreuses. Du Plessis, capitaine et gouverneur du bourg et du château, ne parvient pas à redresser la situation.

Dès ce temps-là, la gêne du Connétable fut certainement la cause d'une importante aliénation d'immeubles situés dans l'enclos de l'Hôtel Seigneurial dont les bâtiments seront, dès lors, fortement réduits. L'Hôtel du Lion d'Or, celui de l'Espérance, construits sur les lieux, accueilleront désormais le voyageur.

La population s'émeut de ces désordres financiers. Son angoisse lui fait craindre la famine; les convois de blé sont assaillis, les pilleurs condamnés.

Le 12 Octobre 1610, Louis XIII (qui n'a que 9 ans) passe à Fère en se rendant à Reims pour le sacre. Parti du Buisson (près de Coincy) à 1 heure, il arrive à Fère à 4 heures, est logé

au bourg chez le grenetier (officier de grenier à sel). Le détail de son emploi du temps, très chargé, est consigné dans les Mémoires de son médecin Héroard.

Henri Ier de Montmorency meurt en Languedoc en 1614. Adrien Chardon est capitaine du château et gouverneur de la ville.

HENRI II DE MONTMORENCY ET LES CONDE

Fère verra désormais de moins en moins ses seigneurs. Henri II de Montmorency a épousé Marie Félicie des Ursins. Il fréquente les poètes, vit à Chantilly ou en Languedoc. De fâcheuses influences ont fait de lui un rebelle. Condamné à mort, il meurt en brave à Toulouse en 1632, laissant sa veuve sans enfants. Ses biens sont confisqués, mais par faveur royale, ils retournent à ses héritiers naturels (sauf Chantilly et Dammartin). C'est ainsi que le domaine de Fère retourne à sa sœur Marie-Charlotte de Montmorency qui, en 1609, a épousé le prince Henri de Bourbon Condé. Celui-ci ne se montra guère généreux envers son infortunée belle-sœur. Il lui laisse en douaire, pour son habitation, le château de Fère, qui ne fut même pas évalué, compte-tenu de l'importance des travaux à entreprendre. Marie Felicie ne l'occupa jamais et mourut à Moulins dans un couvent.

Le 17 Mai 1636, jour de l'Ascension, Louis XIII et Richelieu passent à Fère. Un tableau témoignait dans l'église du passage royal. Il s'agissait de Louis XIII guérisseur, près de qui on croyait reconnaître les deux enfants du Prince de Condé (le Grand Condé et le Prince de Conti).

Le revenu du domaine est concédé, en ferme générale, à un certain Claude Petit, procureur au baillage de Fère. Les Trudelle reçoivent à bailles droits de juridiction. Une grande partie de la forêt est vendue sur pieds. Toutes les terres des environs sont en recette. Les Desmazures, les Trudelle, les Manscourt tiennent le haut du pavé.

Henri II de Bourbon Condé meurt en 1646. Sa veuve Marie Charlotte de Montmorency consacre sa vie à la bienfaisance et à la religion . L'église de Fère s'enrichit alors de plusieurs œuvres, dont une Adoration des Mages de Vignon et une Vierge au Rosaire. On peut penser qu'elle en fut la donatrice, car c'est sans doute elle qui figure sur ce dernier tableau en costume de deuil, dans l' attitude de la prière.

C'est l'époque où Fère et ses environs ont eu à souffrir des désordres de la Fronde. Les armées en présence sont composées en grande partie de mercenaires étrangers qui se soucient peu de respecter le territoire et se querellent entre eux. Leurs agissements, vis-à-vis de la population, sont également féroces. C'est ainsi qu'à Mont-Notre-Dame, un groupe qui s'était réfugié dans l'église y périt, brûlé vif.

Les missionnaires (dont le Père Jean Eudes) qui rayonnent aux environs de Fère font le récit de scènes d'horreur, telle celle des enfants de Mareuil en Dôle trouvés près de leurs parents morts, en train d'assouvir leur faim sur le cadavre des défunts.

Quand Marie Charlotte de Montmorency meurt en 1650, trois de ses enfants: Louis (le grand Condé), Armand (Conti) et l'époux de sa fille, le duc de Longueville sont emprisonnés à Vincennes.

Puis la fortune tourne, le prince de Conti prend possession en 1651 de la baronnie de Fère qui lui est attribuée en partage, et il épouse une nièce de Mazarin, Anne-Marie Martinozzi.

Cependant, Condé a fui vers les Pays-Bas. Pour faire face à une reprise éventuelle des hostilités, un régiment royal est en garnison à Fère; les soldats participent à la vie de la cité; ils sont souvent accompagnés de leurs épouses. Les registres des baptêmes de l'époque témoignent de relations familiales très étroites entre l'armée et la population.

En 1651, quand la Seigneurie de Fère passe aux mains du prince de Conti, le capitaine du château et gouverneur du bourg est messire Jacques de Leyborne, époux de demoiselle Louise d'Harzillemont, qui appartient à l'une des plus anciennes familles de la région.

Fère se trouvant à proximité de la route du sacre, il est vraisemblable que Louis XIV y passa une nuit.

La compagnie des arquebusiers comprend la plupart des notables du pays. C'est une sorte de chevalerie rajeunie, plus prestigieuse que les archers, plus privilégiée aussi (les arquebusiers ne paient pas la taille); leur terrain se situe dans la grand'rue.

A la mort du prince de Conti, disparu en 1666, à 37 ans, le bourg est de plus en plus aux mains des bourgeois qui administrent la Seigneurie et l'ont mise, à leur profit, en coupe réglée. Un Desmazures est procureur fiscal. Son cousin est contrôleur du grenier à sel; leurs beaux-frères sont grenetier, greffier de la maréchaussée. Les Bouresche, les Manscourt sont également adjudicataires des charges. Bref, quelques familles tiennent tous les offices locaux de judicature et de finance.

Elles s'allient peu à peu à toute la petite noblesse des environs.

Jusqu'en 1671, Fère faisait partie du doyenné de Bazoches. De nombreux curés titulaires, vicaires, ou "prêtres habitués", assurent alors un important ministère ecclésiastique.

De nombreux conflits apparaissent entre les officiers locaux, et ceux qui ont l'oreille du Prince qui a repris possession de Chantilly, car un grand désordre règne, en matière d'application du droit féodal. Il faut savoir, en effet, que dans nos régions de droit coutumier, les prérogatives seigneuriales étaient consignées dans des dossiers devenus volumineux, mal conservés, mal répertoriés; ce sont, en particulier, les aveux et dénombrement, les actes de foy et hommage, les inventaires des titres, les terriers, qui sont en quelque sorte les ancêtres du cadastre. Avec le temps, au cours de multiples transferts, ces dossiers avaient été perdus ou détournés.

En effet, l'important changement de société qui se produit au XVIIème siècle (fin de la féodalité) se manifeste dans les deux sens: la grande bourgeoisie, qui achète titres et terres, a du mal à récupérer les preuves qui lui en assurent les prérogatives, mais les petits tenanciers font tout pour faire oublier leurs origines et se dégager des anciennes servitudes.

LES FILS D'ARMAND DE BOURBON-CONTI
LA FIN DU XVIIème SIECLE

En 1666, le domaine revient aux enfants du prince de Conti: Louis-Armand, 4 ans, et François-Louis, 18 mois. Le prince de Condé, leur oncle, est leur tuteur honoraire. Ils demeurent alors à Paris dans un hôtel situé près de la Seine, à l'emplacement de ce qui est actuellement le quai Conti, avec leur tuteur effectif Messire Antoine Jasse. Des relations régulières et personnelles s'établissent alors avec les notables de la localité. Mais le château n'est plus guère habité. Son entretien est confié à une équipe d'artisans logés sur place, dans les communs, et qui deviennent, peu à peu, des serviteurs à gage des princes. Ils ont une nombreuse famille, ce qui égaie les lieux, mais nous sommes loin des fastes d'antan. La charge de capitaine des chasses, compte tenu du jeune âge des maîtres de la baronnie, n'est pas non plus très astreignante. Jacques de Leyborne vivra plus que centenaire.

En 1677, il est procédé, par messire Antoine Jasse, à l'adjudication d'un nouveau bail, pour 9 ans, du revenu de l'ensemble, moyennant le paiement d'une rente annuelle de 9500 livres. L'adjudicataire en titre, qui devient maître du domaine, est étranger à la localité. Il s'agit de Jean Courtin, qui résidera sans doute de temps en temps à Fère, puisque son épouse, Madeleine Barbier, y est décédée en 1682, ainsi qu'en témoigne l'épitaphe gravé sur une plaque de marbre noir toujours visible dans l'église. Mais ce Jean Courtin ne sert sans doute que de caution; les véritables "receveurs" sont des marchands férois prospères qui vont devenir très riches: les Hennin, Trudelle, Beauvisage.

L'inventaire dressé en 1677 - le premier depuis Gaucher de Chatillon (1395) - nous indique que, en plus de la redevance, les princes se réservent la jouissance du château, de la basse-cour, de la forêt de Villers, ainsi que les offices et bénéfices. Les gages des officiers restent à la charge de l'adjudicataire (10 livres pour le bailly, 10 pour le procureur fiscal, 164 livres pour le chapelain du château, sans oublier ceux des couvreurs, gardes portiers, maçons, geôliers, etc.) ainsi que certaines grosses réparations, pour un total annuel de plus de 900 livres.

En revanche, le receveur prélevait sur la redevance, fixée à 9500 livres, les pensions dues par les seigneurs de Fère. Ainsi, par exemple, 1500 livres étaient versées au capitaine Jacques de Leyborne et 150 à titre de retraite à un certain François Pain, dit Beze, ancien cocher du prince défunt. L'ensembles des pensions s'élevait à 2450 livres, diminuant d'autant les revenus du Prince. Le receveur était également responsable de la répartition de la dîme, impôt normalement perçu par l'Eglise, pour laquelle le grain correspondant était entreposé dans la *grange dimeresse*, qui se trouva, un temps, dans la ruelle du Puits Crochard (rue du Pot d'Etain).

Louis Armand de Conti épouse en 1680 Mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de Mademoiselle de Lavalière. Le partage eut lieu entre les deux frères à l'occasion de ce mariage, et Fère est attribué au cadet, François Louis, qui épouse sa cousine Marie Thérèse de Bourbon Condé (petite fille du grand Condé) en 1688. Son frère étant décédé à 24 ans, il prend le titre de prince de Conti. C'est un prince brillant, courageux et intelligent, mais gênant pour le pouvoir. Louis XIV, par d'habiles négociations, lui propose la couronne de Pologne, mais il la refuse. Toutefois, afin de permettre à la cause royale de triompher, il consent à vendre (1690) à réméré, c'est-à-dire avec possibilité de rachat, une partie de ses domaines, dont les terres de Fère, pour 300.000 livres. L'acquéreur est un certain Messire Gilles Brunet,

conseiller du Roi, demeurant rue des Francs-Bourgeois, paroisse Saint-Paul à Paris. En 1692, le rachat est effectif et l'acte, conservé aux Archives Nationales, contient de précieux détails sur l'état de l'antique bien féodal.

On y apprend, par exemple, que le parc est toujours clos de murs munis de trois portes assorties d'un logement de portier (porte Chataigne, porte d'Arcy, porte du Bourg). Une maison est réservée au jardinier. Trois étangs s'étendent au milieu des marais, des bruyères et des genêts.

Le bourg comprend 450 feux, deux halles. On y signale deux marchés hebdomadaires, quatre foires annuelles. Fère est le siège d'une maréchaussée, juridiction royale (depuis le XVIème siècle) ainsi que du grenier à sel, dont les offices sont vénaux. Les officiers du baillage (haute et basse justice) sont choisis par le seigneur. Ils continuent de siéger dans ce qui reste de l'Hôtel Seigneurial. L'appel est porté directement au Parlement de Paris (concession de Charles VI en 1399). Un tribunal, dont les appels sont portés devant la "Table de marbre du Palais", qui juge les délits forestiers. Enfin, le Tribunal de Fère sert d'appel pour les justices rattachées à Fère (Lesges, Villers, Saint-Gilles, Evry, Villemoyenne, Bellefontaine, etc.).

Divers fiefs dépendent en effet de Fère, jusqu'à Belleau, Lhéry, et autres lieux.

La forêt a beaucoup diminué depuis Anne de Montmorency. Elle n'est plus que d'environ 1000 ha. La ferme du château, en dehors du parc, est à inclure dans les propriétés foncières du Prince, mais l'ensemble ne représente plus une fortune considérable.

Les droits payés par les Férois sous la responsabilité du receveur sont principalement:

- les cens et rentes, en argent ou nature;
- le fournage, sorte de taxe ménagère payée (on ne sait pourquoi) par la partie du bourg se trouvant au midi;
- le péage, sur un territoire délimité par une affiche, d'où le nom de pancarte;
- les étalages;
- le droit des poids et balances;
- le mesurage des grains;
- le tiers de la dîme (un autre tiers pour le curé de Fère, un autre pour Val Chrétien, abbaye prémontrée à peu de distance de Fère);
- les moulins banaux (grains et fouleries);
- la jouissance de toutes les eaux du territoire (cinq étangs plus le cours de l'Ourcq).

Enfin, il existe à Fère cinq charges de notaires royaux qui sont vénales, au profit du seigneur. La plus ancienne que nous connaissions a été attribuée à Hiérosme Beauvisage.

Notons, pour l'anecdote, que la foulerie de Parchy est concédée en 1698 à un tondeur de drap pour 110 livres annuelles plus deux plats de poisson. Les étangs sont loués au même fermier qui doit les entretenir, payer 850 livres annuelles et fournir, à chaque pêche dans le grand étang, 50 carpes, 50 tanches et un quarteron de brochets.

On retrouve toujours, parmi les receveurs, les noms de Desmazures, Tronquet, Vinchon, Trudelle et Beauvisage. Celui-ci étant décédé (1695), c'est sa veuve, Madeleine Trudelle, qui signe les contrats de redevance pour lesquels il s'était engagé.

Madeleine Trudelle est une femme d'affaires avisée. C'est ainsi, par exemple, qu'elle confie le 24 Décembre 1700, à L. Portelette, la jouissance d'un four à chaux près de la porte Chataigne, à condition qu'il fournisse à M.Pierre Beauvisage, "maire de Fère" pour ses maisons de Fère et de Villers, toute la chaux dont il aura besoin.

Pierre Beauvisage est son fils, donc le fils de l'ancien receveur. Il a commencé par être procureur du baillage. Son mariage avec Anne Santus a fait de lui le gendre du procureur fiscal de Villers. Opportuniste, lorsque Louis XIV crée dans le bourg de Fère des charges municipales vénales, il s'offre le titre de "maire en l'Hôtel de Ville" et, pourquoi pas, celui de maire perpétuel, puis de "lieutenant particulier de baillage". Il a compris que l'avenir est à la centralisation, et que la féodalité vit ses derniers jours. Mais il ne renonce pas au bénéfice de la Recette. Quand la ferme générale consentie au profit de son père aura pris fin (1677+9+9+9=1704), il la fait, du moins en pratique, discrètement renouveler à son nom. On prétend qu'avec 50 pistoles on obtient tout de lui. Il accapare la négociation de toutes les transactions, disparaît de Fère vers 1714, pour s'installer à Paris, rue du Roi de Sicile, paroisse Saint Paul.

La ferme de Virly (rue Jules Lefèvre), l'Hôtellerie de la grosse tête (emplacement de la maison Moreau-Nélaton), l'Hôtellerie de la Croix d'Or, faisaient partie de ses propriétés.

Hostellerie du Pot d'Etain

On relève parmi les noms d'enseignes dans la rue de l'Etang: "La Truie qui file", "Le Vert galant", "La Fontaine de Jouvence", "Les Trois Tonnelles" , "L'Arbre d'Or", "Les Marmots", qui semblent tous être des cabarets.

Dans la rue du Pont (rue J. Lefevre), l'hôtellerie de la Croix Verte appartient à un nommé Louis Couillet, propriétaire d'une maison dans la rue Jean de Coincy, faubourg Saint Hubert (carrefour au bas de la rue J. Lefèvre). L'Hôtellerie des Trois Pigeons se trouvait dans la Grande Rue (rue Carnot). Un marchand ambulant y est victime le 23 Mai 1702 d'une sorte de chantage de la part des commis de Sa Majesté (la maréchaussée) qui, sous prétexte de vérifier sa marchandise, le rançonnent honteusement. Notons aussi l'Hôtellerie du Cheval blanc, celle du Chapeau rouge, ou une jeune fille de Reims vient déclarer, devant témoins avec enregistrement notarié et signature à l'appui qu'elle "ne connait pas" un certain Christophe Trudelle, fils de Pierre Trudelle, contrôleur du grenier à sel...

L'auberge "du Sauvage" se trouvait au coin de la rue de Seringes. Ce fut sans doute plus tard "Les Quatre Fils Aymon". On peut citer également, dans la grande rue qui se dénomma longtemps "la grande rue pouilleuse", les hôtels de la Madeleine et du Moulin d'Or...

La maison de la Pie, rue des Marchands, donnait, par derrière, sur la ruelle de la Pie, qui existe toujours. La rue des Anglais est devenue la rue Jean Jaurès, d'où part toujours la ruelle du Tripot. Le quartier de la verrerie se trouve sur l'emplacement du cimetière des Huguenots, que les catholiques, inhumés dans et autour de l'église, n'acceptaient pas parmi leurs défunts aux temps lointains de la contre-Réforme. La Halle de la Boucherie (sur l'actuelle place de la République), était reliée à la grande Halle (sous laquelle se tenaient les différents commerces les jours de marché) par la ruelle de Lange, qui traversait une demeure particulière. Huit boucheries étaient ouvertes à Fère à cette époque. Cette petite halle de la boucherie (détruite en 1877) était un antique édifice supporté par des piliers de bois. Des logements occupaient le premier étage. La ruelle du Barillet, celle du petit moulin enserrent encore la ville d'un curieux chemin de ronde.

Sur la grand'place, la croix de la bruyère se dressait à l'emplacement de l'actuel monument aux morts. L'immeuble occupé par l'étude des notaires existait déjà en 1699, la décoration en façade étant du XVIIIème siècle.

Des tanneries, des moulins à huile constituaient une activité florissante. L'inventaire après décès d'une tannerie et d'une mégisserie signale non seulement la présence de peausseries mais aussi de produits finis: manchons de lapin et d'agneau, bonnets de putois, gants et manchons de chien, etc.

Le jardinage fait vivre la communauté. Il resta particulièrement florissant en bordure du parc jusqu'à une époque très récente. La maison du vallage, qui existe toujours, est achetée en 1704 par le jardinier Droyaux. Les vergers pourvus d'arbres bien entretenus se trouvaient vers le chemin de ronde (maison médicale, clos Canny).

La charge de contrôleur d'étains apparaît à Fère en 1705. Le nouveau poinçon est appliqué sur toutes les pièces produites par des potiers qui occupent une maison dans la rue des Marchands (près de l'Hôtel de la Pie).

L'enregistrement des armoiries est une autre invention de la fiscalité royale. La ville même se fabrique des armoiries. Nobles appauvris et bourgeois enrichis fusionnent de plus en plus et multiplient les blasons. Parmi les nobliaux de cette époque figure un Gaullier de Couvron, dont un descendant, habitant à Villemoyenne, fut garde-champêtre à Fère vers 1940.

Parmi les artisans locaux, on peut encore signaler un maître menuisier, Pierre Meusnier qui devint sculpteur et est peut-être l'auteur du portail latéral de l'église.

Un marchand bonnetier de Fère, Jean Didelet, s'engage par contrat avec le seigneur de Saponay à enseigner le métier de bonnetier, à concurrence de 80 ouvriers, garçons et filles, dans le château de Cramaille, où il se rend tous les jours.

Un geôlier de la prison qui se trouvait à l'emplacement de la cour de l'Ecole de la Sainte Famille nous est connu. Il s'appelait Serrenque Flobert. En même temps que gardien, il était tailleur et ménétrier et même "lieutenant des joueurs sur l'étendue de la prévôté de

Château-Thierry". Les musiciens devaient prêter serment devant lui pour entrer dans la corporation.

Le grenier à sel et la perception de la gabelle se tenaient dans l'ancienne cour des Rats (rue Paul Claudel). La recette, en 1698, produisait 35000 livres.

Une sorte d'établissement charitable, appelé justement "La Charité", dont le directeur spirituel était le curé, aidé par les épouses des notables dont plusieurs noms nous sont connus, venait au secours des plus déshérités.

Le presbytère se trouvait déjà à son emplacement actuel.

Le mouvement janséniste rencontra sans doute quelque écho à Fère, à travers la personnalité de Nicolas le Tourneux, retiré à Villers, où existait un prieuré clunisien, après avoir été confesseur des solitaires de Port Royal. Quelque peu influencé par leur doctrine, il est sévèrement réprimandé par l'archevêque de Paris pour avoir, dans ses écrits, "traduit la messe en Français" . Il meurt subitement à Paris, où il s'était rendu pour essayer de se justifier.

La révocation de l'édit de Nantes provoque quelques abjurations dans l'Eglise de Fère. Les dernières sont celles de la veuve du seigneur de Villomé et de sa servante.

Dans ce qui reste de l'Hôtel Seigneurial et qui prend le nom d'Hôtel de Ville, le maire, les échevins et leurs assesseurs occupent des charges vénales et représentent le pouvoir central. Ils cohabitent avec les officiers du seigneur (le bailly, le procureur fiscal, etc.). Tous ces officiers font de longues carrières. Enfin, la communauté des habitants est représentée par le syndic, élu pour deux ans selon un usage fort ancien. On se réunit, à son invitation, au son de la cloche, sous le porche ou devant l'église chaque fois que besoin est, et notamment pour nommer le collecteur d'impôt chargé de répartir la taille, dont le montant global est fixé par le Roi. Le vote se fait à haute voix.

Cette assemblée est absolument indépendante des pouvoirs locaux. Toutefois, dès la constitution de la municipalité (quand Pierre Beauvisage a acheté la charge de maire de l'Hôtel de Ville) les nouveaux officiers se mêlent à l'assemblée populaire. Le syndic est quelquefois accusé de se laisser dominer par le maire (qui en 1696 est son cousin) et de négliger les affaires publiques. La situation devient si conflictuelle que la réunion tenue à l'auditoire de l'Hôtel de Ville devant le maire (et non pas devant l'église) révoque le syndic Bonny et en nomme un autre, Maldan, autre marchand de Fère. Le bailly Manscourt approuve, mais les officiers municipaux refusent d'enregistrer la nomination, qui n'a pas eu lieu, suivant la coutume, devant l'église. Le 6 Juin 1700, Maldan fait sonner la cloche, selon l'usage, pour réunir l'assemblée devant le porche de l'église. Le maire, Pierre Beauvisage, "revêtu de sa robe", et assisté du procureur du roi, le traite de séditieux et fait disperser l'assemblée. Le litige est porté devant la Cour des Aides, qui donne raison aux habitants. Une nouvelle assemblée devant le porche de l'église le 15 août 1700 confirme Maldan dans ses fonctions. Nous assistons à une véritable manifestation d'indépendance populaire face au pouvoir pourtant réputé absolu de Louis XIV.

Pendant que les habitants remportaient un succès d'honneur en conservant le droit de se réunir devant l'église au son de la cloche, les officiers de la couronne, Pierre Beauvisage en tête, et ceux du prince de Conti, qui, au fil des jours, avaient acquis des territoires, pactisaient avec les marchands. Leurs transactions, toujours au détriment des petites gens qu'on évacue

peu à peu, feront d'eux les réels maîtres du domaine, qui devient une banale réserve de chasse aux lapins.

LES DERNIERS CONTI ET LES ORLEANS
La Verrerie

François Louis de Bourbon meurt en 1709, sans avoir été roi de Pologne. Sa veuve, Marie Thérèse de Bourbon Condé, est tutrice de leur fils, prénommé Louis Armand, comme son oncle, et qui a la faveur de Louis XIV, dont il a épousé une petite fille, Louise Elisabeth de Bourbon Condé. Sa laideur et ses vices l'ont fait surnommer à la Cour "le singe vert". Son épouse ne laisse pas dans l'histoire un meilleur souvenir. Quand il meurt, à 37 ans, en 1727, victime sans doute de sa débauche, il laisse deux héritiers, restés indivis jusqu'en 1752:

-un fils de 10 ans, Louis François qui devient Prieur au Temple à Paris et joua un rôle important dans la politique de l'époque;

-une fille de quelques mois, Louise Henriette, qui épousera en 1743 Louis Philippe d'Orléans, petit-fils du Régent.

Le partage entre les deux enfants aura lieu en 1752. Fère sera attribué à Madame d'Orléans. Mais ces personnages historiques n'ont plus que des liens d'intérêt avec Fère par l'intermédiaire de leur fermier général et des officiers installés sur place en leur nom. Quand les fonctions se trouvent réunies entre les mains d'un seul homme, comme ce fut le cas pour Pierre Beauvisage, c'est une sorte de "potentat de clocher" qui dirige la cité.

Quand Pierre Beauvisage quitta Fère, vers 1711, l'ensemble de ses charges passa aux mains de Louis Boileau, qui s'était en même temps porté acquéreur de la maison qu'on voit encore sur les vieilles vues de Fère et occupe l'emplacement, mais en bordure de la place, de l'Hôtel de Ville actuel. Un inventaire dressé lors du décès de son épouse le 4 Août 1713 nous renseigne sur le cadre de vie du personnage. On y relève un mobilier assez cossu, une bibliothèque comprenant des livres de droit, des classiques ... et des modernes puisqu'on y trouve les *Fables* de La Fontaine et les *Caractères* de La Bruyère. La garde-robe est de bonne qualité, quoiqu'assez usagée, de même que l'habit - inventorié à sa demande- que Messire Boileau portait ce jour-là. Il s'agissait d'un vêtement de drap d'Elbeuf brun, bordé d'un galon d'argent, un chapeau de castor et de souliers à boucles. Ajoutons qu'il portait perruque et que le tout fut prisé 60 livres 10 sols.

Cependant, les revenus de la recette seigneuriale deviennent aléatoires et Louis Boileau ne récupère pas toutes ses créances. Il fait toute une série de concessions, pour tirer parti au mieux du domaine... il va jusqu'à permettre la pâture des bestiaux, interdits jusque-là, seul le gibier ayant droit de cité sur les terres nobiliaires. Louis Boileau quitte Fère en 1728, pour Paris, comme son prédécesseur Beauvisage. Son beau-frère le remplace provisoirement. Mais en 1733, les offices municipaux sont remis en adjudication, sans qu'aucun acquéreur ne se présente.

En 1746, une ordonnance royale permet aux villes privées de corps municipal d'élire elles-mêmes leurs magistrats, en échange d'une taxe compensatoire sur les boissons, perçue par la ville, sur les habitants qui paient ainsi, individuellement, sur leur consommation

journalière, le droit d'élire leur municipalité. Celle-ci comprend alors 14 membres, la plupart des postes étant dédoublés (un ancien, un alternatif).

Cependant, le château continue à se dégrader. Il n'y a plus de capitaine des chasses depuis le décès du dernier en 1711. Le duc d'Orléans ne veut même plus de fermier général.

On trouve, finissant leurs jours à Fère, plusieurs Beauvisage, dont un Beauvisage Darsonval, responsable du plan du parc et du château (1747) qui est un précieux document (ci-dessous).

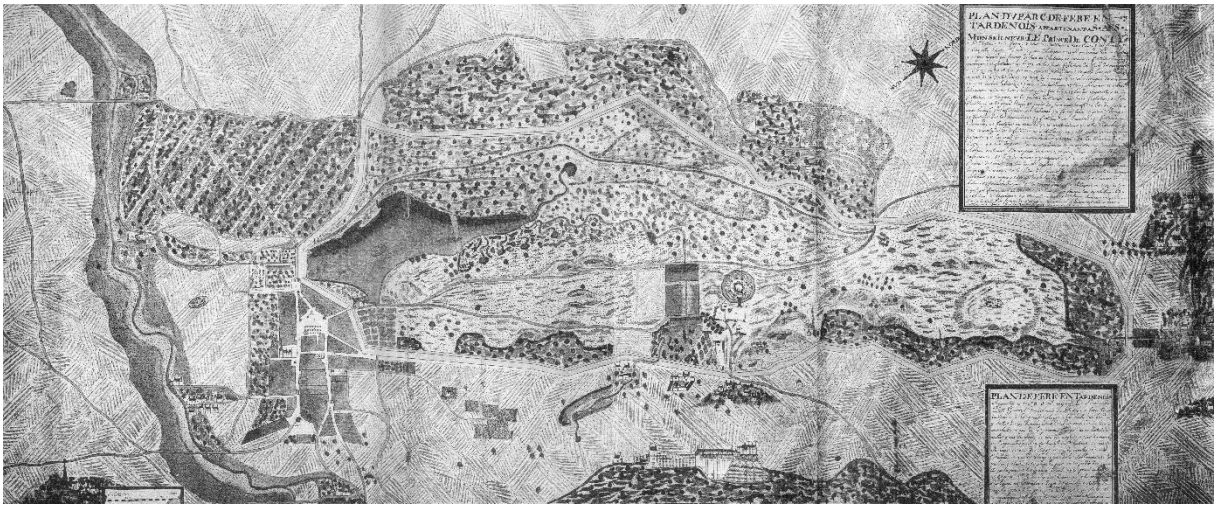

En Septembre 1732, le privilège royal pour l'établissement d'une verrerie accordé à la princesse de Conti au nom de ses enfants mineurs avait été concédé pour 7 ans, à un couple de verriers installés au bas de l'actuelle rue J. Lefèvre. Le quartier se peuple d'ouvriers et de leurs familles, ainsi que de marchands qui ouvrent boutique. Une suite de mariages entre gens de la profession nous est connue. En 1719, Claude Dumont épouse Jeanne Braille, qui, devenue veuve, épouse un de ses ouvriers, Etienne Cornu. Celui-ci, veuf à son tour, épouse A. Louise Maillard qui, au décès de son mari, épouse en 1743 un de ses ouvriers Louis Morillon.

Les gros problèmes, pour ces industries nouvelles , à Fère sont l'alimentation en bois des fours ainsi que la commercialisation et le transport des produits. Or, il faut plusieurs jours pour se rendre à Paris avec les carrosses qui stationnent sur la place, devant l'Hôtellerie du Lion d'Or, dont l'aubergiste est concessionnaire des "messageries de Champagne".

Un contrat passé avec un marchand faïencier à Paris nous apprend que 4000 "verres fins, façon d'Allemagne, brillants, d'une bonne grandeur" seront livrés chaque mois et payés en "espèces sonnantes" (le recours au système bancaire actuel est encore inconnu).

Une industrie prospère est la tannerie, qu'on a depuis un temps immémorial pratiquée au bord de l'Ourcq. Le moulin à Tan est loué à un tanneur, associé à son beau-frère Adrien Vinchon, qu'on retrouve dans plusieurs affaires et qui occupait alors la maison des religieuses de la rue de l'Etang (rue Debarle).

Rappelons qu'à l'époque, la population était de 2000 habitants et avait tendance à diminuer.

Un nom illustre apparait dans diverses transactions avec les Princes, au milieu du XVIIIème siècle. Il s'agit d'un avocat, Jean de La Fontaine, cousin du fabuliste. Il a épousé

Madeleine Françoise Beauvisage, et habite une maison au-dessus des halles. Parmi les transactions où on trouve son nom, figure le déménagement du grenier à sel qui, de la cour des Rats, vient dans le grenier de l'immeuble d'Harzillemont (l'étude des notaires). Mais ce déménagement n'est que provisoire. En 1775, on retrouve à la cour des Rats les bureaux de la gabelle.

La vie semble paisible à Fère à cette époque. La maréchaussée n'y a plus de siège, mais Fère conservait ses arquebusiers, sorte de "chevalerie joyeuse et bon enfant". C'est la compagnie des notables. Pour les autres, il y a le jeu d'arc qui se pratique, on s'en souvient, sur un terrain situé aux environs des anciens abattoirs.

En ce qui concerne l'enseignement, on sait qu'il était aux mains du clergé qui, au lendemain de la Réforme et dans un esprit de prosélytisme, développa les écoles. Le maître d'école, aidé d'un auxiliaire, était une sorte de fonctionnaire ecclésiastique, payé par la communauté et choisi par elle. La grande école est celle des garçons. Elle occupe les bâtiments en bordure de la rue de l'actuelle Ecole de la Sainte Famille. Celle des filles, qui lui fait face, est "la petite école", sous la direction des religieuses de l'Enfant Jésus à partir de 1743. La donation d'un riche Férois permet l'établissement d'un collège, dont on connait mal le fonctionnement, dans l'immeuble qui sera l'Hôtel de Ville, rue Jean Jaurès, au début du siècle. Il semble que le développement du goût des études favorisa le recrutement des jeunes prêtres. Treize enfants du pays se destinaient à la cléricature entre 1735 et 1780. Les parents hypothéquaient leurs biens pour constituer la rente ecclésiastique. L'immeuble de l'Hôtel du Pot d'Etain, l'ancienne maison Santus ont ainsi servi de caution à la vocation de plusieurs de leurs héritiers.

A l'époque, la mortalité infantile est très importante (50% au-dessous de 10 ans). Le manque d'hygiène et l'ignorance étaient notamment en cause. Il faut savoir que c'est le curé de la paroisse qui autorise les sages-femmes à exercer leur métier, la moralité passant sans doute avant la compétence. Les médecins sont nombreux à Fère, qui se recommandent plus ou moins de S.A.S. le duc d'Orléans. Ils constituent, avec les notables dont beaucoup sont de souche féroise mais ont fait carrière ailleurs, une société assez cossue mais peu dynamique.

C'est en 1752 donc, à la suite du partage entre les héritiers de Louis Armand II de Bourbon Conti (le singe vert) que le domaine passe aux mains de Louise Henriette de Bourbon Conti, épouse du duc de Chartres qui à la mort de son père la même année prend le titre de duc d'Orléans. On peut admirer, à Chantilly, le portrait par Nattier de cette ravissante princesse, morte dans la fleur de l'âge en 1759. Le couple a deux enfants: Leur fils Louis Philippe Joseph qui épousera Louise Marie Adélaïde de Bourbon Penthièvre sera "Philippe Egalité" et ne prendra effectivement possession de l'héritage de sa mère qu'en 1780.

La substitution, en 1752, du prince d'Orléans au prince de Conti comme seigneur de Fère causa un grand émoi dans la localité. Le duc d'Orléans est un esprit moderne. Le rapport qu'il fait établir par un homme de confiance analyse sévèrement la façon dont la lignée des Beauvisage, qui pendant plus de 100 ans ont été les receveurs du Prince, ont défendu ses intérêts.

La forêt doit être exploitée par des gens compétents et honnêtes, qui ne sacrifient pas les intérêts de la baronnie à quelques "pots de vin".

Désormais, Claude Bouresche, qui fut bailly, devient le premier personnage du pays. La situation se rétablit quelque peu, mais des brèches apparaissent dans le mur du parc, la pâture, le jardinage, la culture s'y introduisant subrepticement.

On se rappelle que les Férois ont acquis le droit d'élire leur municipalité, mais les compétences ne sont pas définies de façon précise et de fréquents conflits naissent au sein de la population. Les choses s'aggravent en cas de mauvaises récoltes, ou quand les intérêts du Prince, dont Bouresche est le régisseur, soulèvent la réprobation de la population, qui a élu pour maire le même Bouresche. L'installation à grands frais, en 1758, d'une nouvelle verrerie, malgré l'hostilité des notables, dans le quartier "de la verrerie" est un exemple révélateur. Le projet a la faveur du duc d'Orléans, mais la suite des événements montre que l'appréhension des Férois était justifiée. Des ouvriers allemands arrivent sur les lieux et fabriquent des verres à vitres. Mais l'entreprise fait faillite en 1763 en accusant un passif de 46.000 livres (dont 5.000 dues à un seul boulanger).

En 1768, Bouresche n'est plus le régisseur du duc. Il est remplacé par J.J. Massinot, qui s'acquitte scrupuleusement de sa tâche.

La déchéance du domaine est catastrophique. Un rapport, établi par son régisseur à la demande du duc d'Orléans, nous montre l'état de délabrement de l'édifice qui, malgré les aménagements d'Anne de Montmorency, gardait un caractère médiéval, avec des pièces exiguës et peu éclairées. La plupart des croisées sont sans fenêtre, les planchers sont défoncés. Le rapport en préconise la démolition et la vente des matériaux, attendu que la distribution des pièces, le grand nombre d'escaliers à vis et de corridors ne convenaient pas au goût du jour qui veut de la lumière et de grandes pièces.

Pourtant, le 28 Juin 1769, la population féroise qui semble attachée à la famille d'Orléans envoie une délégation (édiles en tête) à Villers Cotterêts où est célébré le mariage du jeune duc de Chartres avec Marie Amélie de Bourbon Penthièvre. La réception qui leur est offerte le lendemain semble avoir flatté leur amour-propre car elle est consignée dans le tout nouveau registre de l'Hôtel de Ville, qui débute avec la nomination comme maire de Jean de La Fontaine. En effet, les Férois ont acquis le droit d'élire leur municipalité, mais le vote est à 4 degrés. Selon leur condition sociale, tous les habitants élisent un certain nombre de députés. Les députés élisent 9 notables. Ceux-ci donnent leurs suffrages à 3 candidats par place d'officier municipal et le seigneur choisit ses élus parmi cette liste. Parallèlement, l'assemblée des notables choisis par les habitants participe également à la vie de la cité. Tout ce monde constitue le Corps de Ville, partiellement renouvelé tous les ans. Dans les procès-verbaux, on retrouve toujours les mêmes noms: Boileau, Duval, Beauvisage, Desmazures, Bouresche, etc.

Les travaux d'adduction d'eau et de voirie sont importants. Il faut, en premier lieu, remettre en état des fontaines abandonnées depuis plus d'un siècle, puis canaliser les eaux "de la montagne de Seringes", et construire les bassins de la grand'place (qui existe toujours) et celui de la petite place. Les travaux, terminés pour la moisson de 1770, ont été assurés, en grande partie, par une corvée de trois jours consentie par chaque chef de famille, par des taxes exceptionnelles, et par une petite subvention du duc de Chartres. Les Férois prennent vaillamment leurs affaires en main.

En 1772, il fut question, à l'initiative de deux donateurs, Henri Leluc, curé de Villeneuve et sa sœur, d'enrichir Fère d'un Hôtel Dieu.

Il sera souvent question du don Leluc, mais l'Hôtel Dieu ne verra jamais le jour. Pourtant, les indigents forment le tiers de la population. La confrérie de "La Charité" ne parvient pas à soulager toutes les détresses. La rareté et la cherté du blé affolent les pauvres gens. Craignant la révolte, les bourgeois se barricadent chez eux et font appel à l'armée, pour protéger les greniers des nantis. Nous sommes en 1775. Jean de La Fontaine est décédé. Les membres importants du corps de Ville s'éteignent à un âge avancé sans être remplacés. Quand François Beauvisage Darsonval meurt à 82 ans, en 1785, dans sa maison de la rue des Marchands (l'actuel Crédit Agricole), seule une nièce assistera à son inhumation.

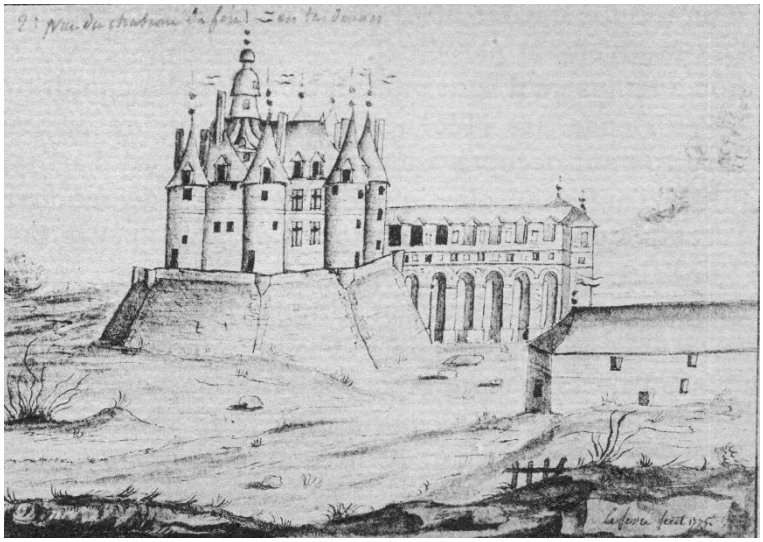

En 1779, la démolition du château est effective (ci-contre, son état en 1775). La chute du bâtiment a coûté la vie à deux hommes. Puis les matériaux sont vendus aux enchères, à l'auditoire de l'Hôtel de Ville sous le ministère de l'huissier Lacan, un nouveau venu à Fère, dont la fortune va s'élever prochainement à la faveur des événements. Cinq mille solives, 200 portes et leurs ferrures, les ardoises, les briques des cheminées, du plomb, des carrelages, etc. sont vendus pour 16.400 livres, à un parfumeur de Paris.

Lorsqu'il s'agit d'entreprendre des travaux sur le cours de la rivière d'Ourcq et la construction d'un nouveau pont, en 1780, la solidarité n'est plus la même que 10 ans avant. La disparition des notables, le désintérêt du Prince, l'augmentation des charges publiques, une évolution dans les esprits (on accepte mal le principe de la corvée) tout est le présage d'un dénouement dramatique. Seule image aimable dans ce sombre tableau: un "jeu de raquette" installé, à l'intérieur du parc désormais ouvert, à l'entrée de l'allée Tortue.

On peut regretter, au cours des deux siècles que nous venons de revivre, l'éloignement progressif des seigneurs du lieu. Tous de haut rang, ils avaient doté la cité de structures à leur mesure: administration, justice, fiscalité à travers l'Hôtel Seigneurial, grenier à sel, halle aux grains, etc. Ils les ont abandonnées aux mains d' "hommes de confiance", mais ces derniers ont été très vite les seuls bénéficiaires de cet abandon. Fortune faite, ou bien décédés sans descendance, ils ont laissé à leur tour les rouages fonctionner à vide et c'est en quelque sorte une cité à la dérive qui va vivre la Révolution.

LA REVOLUTION

En 1780, la Seigneurie de Fère est une baronnie appartenant au duc de Chartres (futur Philippe Egalité) dont les problèmes financiers sont bien connus. Le 17 Août 1780 il fait procéder à l'adjudication pour 9 années des fermes qui constituent ses revenus. On trouve, aux

Archives Nationales, l'inventaire de ces biens (cens et rentes, charges et droits divers, terres, bâtiments, greniers, fours, étangs, etc.) ainsi que le montant des adjudications et le nom des bénéficiaires. Les baux furent renouvelés en 1788, puis l'héritage de Philippe Egalité, vendu à la requête de ses créanciers en 1792 a échappé ainsi, de justesse, à sa transformation en "bien national" qui n'aurait pas manqué de suivre son exécution, en 1793. Cette adjudication de 1780 a eu, pour Fère, une conséquence importante, à savoir l'assèchement du grand étang du parc, mis en état de culture (jardins maraîchers) par l'adjudicataire Augustin Joseph Duval. Celui-ci est mis en demeure, en 1782, par le régisseur du duc de Chartres, de rétablir les lieux en l'état, à la suite de plaintes des ménagères habituées à laver leur linge dans les eaux seigneuriales. Une transaction intervenue est à l'origine du lavoir du ru de la Pelle (ci-dessus).

De l'époque pré-révolutionnaire date également l'aménagement du nouveau cimetière, béni le 23 Juin 1782. La réparation des orgues (du XVIIème siècle) est relatée dans le registre paroissial. Un témoin oculaire a laissé le récit de la consécration en grande pompe, avec cortège costumé, de la nouvelle croix du Calvaire. On trouve, parmi les participants, les noms de Barberousse, hôtelier, Poiret, Pasquier, Prieux, etc.

A la veille de la Révolution, la compagnie des arquebusiers comprend dans ses rangs la majorité des notables de l'endroit, qu'on retrouvera dans la Garde Nationale. En attendant, la charge -vénale - de gouverneur de la ville n'est attribuée qu'en théorie et le procureur Massinot préside aux destinées de la petite ville, avec l'assistance du bailly C.R. de La Fontaine. La sécurité n'est pas toujours assurée, la brigade de gendarmerie d'Oulchy ne se transportant à Fère que les jours de marché. Les querelles sont fréquentes, la population (1500 habitants environ) ne comprenant "qu'un petit nombre de citoyens d'éducation honnête".

L'industrie comprend une verrerie en déconfiture, une manufacture de grosse draperie rue des Marchands avec une foulerie à Parchy (70 personnes), puis une manufacture de cotonnades (21 métiers) qui la remplace mais ne dure pas longtemps.

Dès 1767, certaines dispositions royales, en matière de répartition des impôts préfigurent une ébauche de représentation nationale. C'est l'occasion, pour les Férois, de manifester leur préférence pour une municipalité vraiment élue et non plus nommée. Malgré cela, l'ordonnance royale signée à Saint Cloud le 21 Mai 1788 nomme encore le maire, les deux échevins, les deux conseillers du procureur et le secrétaire greffier qui constituent le corps de ville. Toutefois, un esprit de conciliation est dans l'air, et trente habitants (les plus taxés) sont amenés à nommer 4 adjoints supplémentaires dont le rôle est essentiellement

fiscal. Cette mesure ne satisfait cependant personne et les réunions, tumultueuses, se terminent par un constat d'échec. Nous sommes pourtant en Avril 1789.

Il faut dire que la misère est grande. On imagine mal, en ce début de XXIème siècle, le dénuement effroyable dans lequel se trouvait la population dès que les intempéries et la spéculation compromettaient l'approvisionnement du marché. La maréchaussée ne suffisant plus à surveiller le transport des grains vers la halle, il est fait appel à un détachement du régiment d'Armagnac, en garnison à Lille, mais la manière forte ne résout pas tous les problèmes.

Il est plaisant d'évoquer, en relation avec ces événements dramatiques, le mariage, célébré à Fère le 29 Septembre 1789, du chevalier de Ronnay, responsable du détachement d'Armagnac, la trentaine besogneuse, avec Mademoiselle Duclozel, alors âgée de 44 ans, mais riche et propriétaire de la belle maison de la place occupée actuellement par l'office notarial.

Les événements de la Révolution ne semblent pas avoir rencontré beaucoup d'échos à Fère. Le grand problème reste l'approvisionnement en blé. La nouvelle municipalité élue en Janvier 1790 (90 électeurs actifs pour 1800 habitants) comprend quelque 19 membres. Son premier acte, selon le vœu de la population, fut de demander le retour à Lille du détachement d'Armagnac, qui, logé chez l'habitant, était pour la ville d'un entretien coûteux. L'ordre est alors confié à un bataillon de la Garde Nationale, dont l'uniforme, mis au point par la municipalité, mêlait les trois couleurs aux fleurs de lys.

Epoque de transition où le religieux et le civil sont encore confondus, où on ne sait pas trop bien qui commande à qui, qui possède quoi... C'est ainsi que la municipalité siège à l'Hôtel Seigneurial (baptisé hôtel commun), que les grains continuent à être entreposés sous les Halles, ces deux bâtiments appartenant toujours au duc d'Orléans. Plus pour longtemps d'ailleurs ...

La fête de la Fédération, le 14 Juillet 1790, est somptueusement célébrée. Le procès-verbal qui a été dressé à l'époque nous permet d'imaginer avec précision les festivités: musique, couleurs des uniformes et des costumes, aménagements de verdure, arbustes et charmilles. La place, la rue de l'Eglise étaient en plein délire, depuis la messe du matin jusqu'aux illuminations et aux danses de la nuit.

Fin 1790, les Férois apprennent avec stupeur que les créanciers du duc d'Orléans vont faire vendre tous ses biens.

Le 18 Février 1791, à la requête du duc d'Orléans, la ville est sommée de remettre les clés de tous les bâtiments qu'elle occupe, en vue de la vente du domaine.

Le 26 Février de la même année parvient à Fère le texte du règlement sur la constitution civile du Clergé. Un nouvel évêque, Monseigneur Marolle, occupe le siège épiscopal de Soissons. Ordre est donné de chanter un Te Deum pour célébrer l'événement. Le curé doyen Pierre Trichet est réfractaire, mais les deux vicaires prêtent serment. Morel, Principal du collège devient desservant de la paroisse, croyant pouvoir échapper à l'obligation de jurer. Son refus est considéré comme une démission. Il est remplacé par un certain Flobert et le collège reste sans Principal.

Le 24 Juin 1791, l'assemblée des électeurs actifs réunis selon l'habitude dans l'église, où on avait préparé la "boêtte scrutatoire" (l'urne électorale) apprend la fuite à Varennes et

suspend les élections. Une délégation de la Garde Nationale se porte à Château-Thierry et à Crézancy afin d'assister au retour du Roi vers Paris. Il est vraisemblable que le récit des témoins a suscité des commentaires très partagés, mais de toutes façons angoissés. On sent que la situation est grave, une sorte de fièvre guerrière gagne les habitants.

C'est alors qu'on prélève sur les fonds destinés à la construction d'un Hôtel-Dieu (don Leluc) les sommes nécessaires à l'achat d'armes. On monte la garde, on patrouille, on proteste contre les nouveaux impôts, on vote.

Le 14 Juillet 1791 est fêté sans grande pompe, sans doute à cause du mauvais temps, mais aussi peut-être à cause de la confusion qu'entraînaient dans les esprits restés très religieux les perturbations qui se manifestaient au sein du Clergé. D'autre part, les élections successives auxquelles la population n'est pas habituée lui donnent l'impression de perdre son temps, et les abstentions sont déjà très nombreuses.

Le nouveau curé constitutionnel, Antoine Le Cerf, est intronisé selon le nouveau règlement à Noël 1791. Ce prêtre participera aux affaires de la commune, où les raisons d'intervenir ne manquent pas: surcharge des impôts, "suspension de l'aumône par manque de numéraire". La municipalité émet alors,' à l'instar d'autres municipalités, des "billets de confiance" en échange d'assignats, afin de pallier le manque de menue monnaie. Pour remédier au chômage, on ébauche la construction de la nouvelle route de Soissons, par Rozoy le Grand, mais les travaux sont interrompus, faute de moyens financiers.

Le marasme est général; même les gens aisés commencent à avoir des problèmes. Le transport du blé ne peut se faire que sous bonne escorte, et les incidents sur les routes sont nombreux. Pendant que les difficultés économiques s'aggravent, seuls quelques privilégiés, ou affairistes, pourront enchérir lors de l'adjudication des biens ecclésiastiques mis à l'encan (Val Chrétien, abbaye de Coincy entre autres), mais la majorité des biens du duc d'Orléans va leur échapper; le problème de la propriété de la halle, sinon de son usage, durera de nombreuses années.

Le 20 Avril 1792, on apprend que la guerre est déclarée. Chaque citoyen responsable souhaite être armé. La municipalité accepte, moyennant finance et contrôle, de vendre des fusils au prix de "19 livres et 2 sols".

La vente de l'ensemble du domaine du duc d'Orléans, pourtant divisé en 5 lots, est effectuée en Juillet 1792 en totalité, au profit du sieur Blazwait, huissier audiencier au Tribunal de Cassation pour la somme de 2 millions de livres . En 1795, le seul château et ses dépendances deviendront la propriété de M. Beckwelt, qui en fera une demeure de vacances pour 4.500.000 livres. L'inflation n'est pas chose nouvelle.

Le 11 Juillet 1792, la Patrie est en danger. La nouvelle de l'invasion étrangère jette la panique . Les armes, qu'on avait peut-être imprudemment vendues, sont réquisitionnées. Serruriers et forgerons sont invités à fabriquer des piques, Les engagements volontaires sont encouragés. Le premier qui répond à l'appel se nomme Louis Lacretelle.

En Août, Madame de Ronnay, dont le mari est absent, sans explication valable, est considérée comme suspecte, et ses biens sont mis sous scellés. A l'aube du 19 Août, elle essaie de s'enfuir dans une voiture de louage, par la rue de l'étang, sans succès d'ailleurs, mais n'est plus jamais "importunée". On discute de savoir si, oui ou non, il faut livrer les cloches

pour en faire des canons. On les dépose, on les repose, on fête à l'église, le 23 Septembre, la proclamation de la République et on re-re-vote.

La loi du 10 Septembre 1792 ordonne l'inventaire des objets du culte, donc on porte au district (Château-Thierry) un certain nombre de pièces d'argenterie (et même des éléments de la châsse de Sainte Macre en place depuis 1643).

Le 2 Novembre 1792, le curé Le Cerf remet à la commune les registres de baptêmes, mariages et décès, sans doute à la maison de l'Arquebuse qui devient maison commune, puisque le 5 Novembre 1792, les édiles quittent définitivement l'Hôtel Seigneurial.

Le 25 Novembre 1792, on fête le triomphe de l'armée française et "l'Hymne des Marseillais" est entendu pour la première fois à Fère.

Cependant, la vie locale continue. Un ancien dominicain expulsé de son couvent de Val Chrétien devient Principal du collège.

Curieusement, au début de 1793, preuve d'un grand attachement de la population à la religion, on entreprend divers travaux à l'Eglise (cloches, dalles, vitraux). Pourtant, par ordre du district, en Octobre, les cloches sont envoyées à la fonderie.

Le mécontentement gronde. Il est prudent de désarmer la population qui n'a pas totalement répondu à l'ordre de réquisition. C'est l'occasion de perquisitions et de mesures vexatoires.

En définitive, le plus grand ennemi, c'est le fermier, propriétaire et détenteur de cette denrée rarissime qu'est le blé . Un certain Clément, fermier à Villers, à la suite de propos pour le moins imprudents tenus près des Halles: "vous mangerez le foin de mes bêtes ou le fumier de mes pigeons", fut proprement lynché par la foule et ne dut son salut qu'à l'aide des gendarmes qui le transportèrent à l'abri à l'hôtellerie du Pot d'Etain. La municipalité, statuant comme Tribunal de Police, le condamna à 600 livres d'amende et 1 jour de détention.

Dans une telle ambiance, il ne faut pas trop s'étonner si la fureur populaire se défoule aveuglément sur les armoiries et emblèmes qui sont à portée de sa main.

On continue de célébrer tel ou tel événement à grand renfort de Te Deum et d'hymne des Marseillais, mais il faut faire face à "l'Europe coalisée" . La levée en masse pénalise encore les familles indigentes.

Le 9 Novembre 1793, on assiste à la destruction officielle par le feu, sur la place, devant le peuple assemblé, de tous les documents qui constituent le terrier de la paroisse et qui avaient été remis à la commune par M. Blazwait, adjudicataire des biens du duc d'Orléans.

Cette initiative malheureuse, qui relève de la démagogie, nous prive de bien des renseignements précieux pour notre histoire. Les documents relatant les événements postérieurs à cette date ont mystérieusement disparu. Le dernier événement signalé dans le registre de l'Hôtel de Ville est la pose du drapeau tricolore devant la maison commune. La tradition orale concernant cette période ne fait pas état de drames et il y a fort à parier que les choses à cacher étaient plus sordides que graves.

Fin 1793, l'anarchie menace. La "Société populaire" amenée à soutenir l'équipe municipale n'a rien de subversif, mais les gens sont incompétents, les querelles stériles et

deviennent vite personnelles. Château-Thierry devient "Egalité sur Marne" et Fère "Fère sur Ourcq". On donne aux enfants des noms évocateurs: Rose, Liberté, Patriote, Brutus, mais dans l'ensemble les anciens sujets du duc d'Orléans sont des révolutionnaires assez tièdes. On s'aperçut même tardivement qu'on avait oublié de mettre au goût du jour l'uniforme des gardes nationaux et du tambour de ville, qui arboraient encore les fleurs de lys. Par ordre de la Loi, le démeublement de l'église fut complet en cette fin d'année (argenterie qui avait été laissée précédemment, cloches avec leurs cordes, ornements religieux) et l'église ferme vraisemblablement à cette date.

Après les actes de vandalisme dont elle avait été l'objet avec la bénédiction des édiles, il fallut attendre le décret du 21 Février 1795 pour sa réouverture. Le vieux doyen Trichet remonte à l'autel, mais un curieux *modus vivendi* dut s'établir. En effet, une partie de l'église devait être réservée au culte de l'Etre Suprême (temple décadaire) et cette cohabitation a dû poser quelques problèmes.

En Septembre 1795, on procède à de nouvelles élections, et une municipalité cantonale se substitue à la municipalité communale. On retrouve les noms de Blazwait, Lacan, Oudot. Le problème de la propriété de la halle est toujours débattu. Une transaction interviendra en 1800, établissant une curieuse co-propriété entre la ville (sol et partie du grenier) et M. Blazwait. Ce qui reste de l'Hôtel Seigneurial changera plusieurs fois de mains avant d'échoir aux sœurs de l'Enfant Jésus. Le litige sur la propriété de la maison de l'Arquebuse (devenue maison commune) subsiste avec les années. Les locaux de l'ancien collège deviennent alors Hôtel de Ville, mais ils sont trop exigus pour répondre à leur destination. Les services de la Mairie sont installés au domicile du maire Lacan (rue des Marchands) et ceux de la Justice de Paix (qui remplace le baillage) au domicile du titulaire de cette charge. La situation restera inchangée jusqu'en 1828.

LE XIXème SIECLE

Sous le Consulat, Laurent Lacan est toujours maire. Il joue un rôle de conciliateur dans la remise en place des structures après la tourmente, et ne démissionnera qu'en 1825. En 1801, l'église a été restaurée et le temple décadaire a été démoli.

Le couronnement de l'Empereur (2 Décembre 1804) et son avènement au trône d'Italie sont fêtés à Fère par des manifestations d'usage: messe, Te Deum, bal et discours du maire Lacan.

On joue à la longue paume sur la place, et les joueurs, protégés par le maire, ne souffrent pas d'être dérangés par les animaux qu'on mène boire à la fontaine. Cette "cohabitation" est cause de nombreux incidents, particulièrement avec la servante de Madame de Ronnay, qui traverse obstinément la place avec ses bêtes.

Une réception en grande pompe est organisée le 17 Thermidor an XIII (l^{er} Août 1805) en l'honneur du préfet de l'Aisne.

Le mariage de l'Empereur fut fastueusement célébré dans toute la France. Afin d'y associer ses anciens soldats, une dot de 600 francs fut allouée à 6000 d'entre eux qui se marieraient à cette occasion. Un tailleur de Fère, Louis Christ, bénéficia de cette faveur, en épousant Agathe Julie Pierre, fille de son patron. Maire, Juge de Paix, Garde Nationale avec

musique en tête participent à la cérémonie civile et religieuse. Pendant tout l'après-midi, et jusqu'à 1 heure du matin, on a dansé sur la grand'place, au son de cinq violons et de deux clarinettes. Un fils naquit au couple l'année suivante, le lendemain du Roi de Rome, fut appelé Napoléon, mais ne vécut pas.

La naissance du Roi de Rome fut également dignement célébrée. Une grande kermesse, avec une tente pour un banquet de 150 couverts, qui fut organisée à l'entrée de la ville, au bas de la rue du château, vers l'actuelle l'avenue Courvoisier, attira environ 10.000 personnes. Bal, mât de cocagne, lampions dans les arbres à la nuit tombée, chevaux de bois, ce fut, pour la première fois à Fère, véritablement féérique.

En 1812, la mauvaise récolte fut cause de beaucoup de misère, et on recourt à la gendarmerie -comme en 1789- pour rétablir l'ordre autour des greniers. Il y a péril pour le voyageur sur la route de Beuvardes, de Villemoyenne ou de Combernon.

La fête de l'Empereur, le 15 Août 1813, est célébrée selon le rite habituel, mais au début de 1814, malgré les victoires de Champaubert et de Montmirail, l'armée française est en déroute. Le 13 Février, les habitants de la ville montés dans la tour du clocher voient les bataillons étrangers dans la plaine de Cramaille et de Saponay. Quatre-vingts cosaques sèment la terreur parmi la population. Quelques exploits de résistants sont relatés par le maire Lacan, qui use de ses talents de diplomate pour calmer les esprits. Deux cosaques sont faits prisonniers... alors qu'ils faisaient réparer leurs bottes chez un cordonnier. Les habitants sont rançonnés, les exactions sont épouvantables. Mais le 4 mars, Napoléon arrive, suivi de 80.000 hommes. La tradition veut qu'il ait passé une nuit à Fère, dans une maison de la place, aujourd'hui disparue, et soit reparti vers Fismes le lendemain, après avoir fait quérir, chez un épicier, un morceau de gruyère. Poursuivant l'ennemi, Napoléon est battu à Laon et 25.000 hommes font retraite vers Fère. Un énorme incendie, dû à une imprudence, ravage tout un quartier. Le 21 Mars 1814, 50.000 alliés envahissent la ville. Toutes les maisons sont livrées au pillage, les habitants s'enfuient dans les bois et les "boves" (grottes) de Trugny et de Vaux. Cosaques et Prussiens achèvent le pillage de la ville abandonnée même de ses édiles qui accueillent favorablement "le jour bienheureux pour la France" où les alliés ont forcé Napoléon à capituler.

On ne connait pas l'attitude du maire pendant les Cent Jours, les pages du registre municipal concernant cette période ayant été arrachées. On sait, en revanche, par une correspondance privée, que l'occupation russe, en 1815, a été étonnement bien accueillie par une grande partie de la population.

Le 20 Janvier 1816, une cérémonie commémorative de la mort de Louis XVI, relatée avec une fougue toute royaliste par le maire Lacan, est célébrée à l'église. Malgré la disette qui menace et les charges supplémentaires que l'occupation fait peser sur la population, la Saint-Louis est allègrement fêtée le 15 Août. Cependant, des incidents graves troublent la paix publique et perturbent l'imagination populaire. Les édiles s'en émeuvent enfin et font voter certaines mesures fiscales afin de venir en aide aux indigents, améliorer la voirie, augmenter le nombre de fontaines, aménager la maison commune, et acquérir des pompes à incendie (le feu étant à l'époque un fléau mal combattu). Ces mesures sont essentiellement la création d'un octroi et d'une taxe sur les vins.

L'instituteur, appelé par le conseil municipal en 1820, est Yves Jean Nicolas Bonnet. Un règlement scolaire est soumis à l'agrément du sous-préfet. La communauté des habitants a la charge du fonctionnement de l'école.

Bien que titulaire de l'étude du notaire de Coulonges, Laurent Lacan est toujours maire de Fère en 1823, date de l'agrandissement du cimetière et de l'embellissement de l'église.

Balthazard Laurès fait partie des conseillers. On note des noms nouveaux: Hubert Thierry, Jean Marie Regnault Desbruères, Victor Gaillard qui donna une extension notable au tissage de la laine dans la localité (les chaussons Gaillard). Le XIXème siècle vit également l'arrivée à Fère d'une famille qui allait beaucoup participer à la vie de la cité, les Moreau. Sous la Révolution, Martin Moreau, jeune marchand de bois parisien, avait épousé Hélène Cugnardey, fille du régisseur de la terre de Fresnes en Tardenois avec qui il était en relations d'affaires. C'est alors qu'il acquiert une maison sur la grand'place, à l'emplacement de la cour et du parking situés devant l'actuel Hôtel de Ville, et qui devint la propriété de son second fils Frédéric.

Jusqu'en 1822, un coursier venant chaque jour à pied d'Oulchy, où il habitait, apportait les lettres destinées à Fère et aux 21 communes environnantes et repartait immédiatement vers Oulchy, où une malle poste faisait quotidiennement la liaison entre Soissons, Château-Thierry et Paris. Les Férois ne pouvaient donc pas répondre par retour du courrier. Dorénavant, il fut convenu que le coursier attendrait quelques heures avant de repartir, ce qui était un notable progrès.

Une brigade de gendarmerie est en place en 1824; le service des eaux est notablement amélioré (réparation du bassin de la grand'place, fontaines Floirac, Demazis, etc.). Une sucrerie, industrie nouvelle depuis que le blocus, sous Napoléon, avait favorisé dans nos régions la culture de la betterave à sucre, s'installe sans lendemain dans la rue du Pont, anciennement ferme de Bar, Hôtel de l'Ourcq. Elle est remplacée par une poste aux chevaux.

En 1829, sous la restauration de Charles X, l'administration des domaines, considérant que par deux fois (sous François Ier et sous Louis XII!), Fère avait fait partie du domaine royal, donc était en quelque sorte inaliénable, remettait en cause les transactions intervenues au profit des créanciers du duc d'Orléans. A la suite d'une intéressante bataille juridique -qui eut sans doute un écho dans les salons et dans les chaumières- l'administration doit reconnaître son erreur.

En 1830, une garde nationale s'organise, à laquelle se joint bientôt le corps des pompiers. Puis l'époque devient sereine. Le salon de Flore (ancienne cour des Rats), le salon d'Hébé (la Comédie) servent de cadre, agréable et coquet, aux réunions, aux bals, et aux séances théâtrales organisées par les Férois. Un des fils du maire Balthazard Laurès, surnommé Saint André, s'y réserve un franc succès par sa jovialité.

Un autre fils de Balthazard, Camille Laurès, médecin, va faire fortune en exploitant les eaux minérales de Néris (près de Montluçon). Il fait construire pour sa mère la maison de la place occupée autrefois par M. et Mme Pestel.

Le juge de paix Pierre Levoirier, veuf à 69 ans de son épouse née Desmazures, âgée de 94 ans, épouse, deux mois plus tard, une jeune femme de 40 ans qui, deux ans après, lui donne son premier fils, mais ce bonheur tardif semble lui avoir coûté la vie.

Un de ses successeurs dans la charge de juge de paix, Dominique Legrand, destiné à une longue carrière dans les lieux, a laissé le souvenir d'un homme de grand cœur.

La croix Bonnefant, sur les anciens terrains du moulin à Tan, est le témoignage d'un vœu que fit un conseiller municipal, concurrent des Gaillard Caillet.

Les tilleuls de la place étaient plantés depuis 1827. On décide, en 1834, de les protéger par des barrières de bois des mutilations que leur font subir les animaux les jours de marché. Les habitations qui ont vue sur cette place gagnent beaucoup à ces améliorations. Les habitants en sont des notables, d'une remarquable longévité.

Le château de Fère est abandonné, mais il commence à intéresser les archéologues et les artistes (Charles Nodier, Pingret, Delbarre dans la publication de l'abbé Poquet en 1854).

L'église est dotée de nouvelles cloches. La fontaine de la place subit une importante-réparation, au cours de laquelle la pyramide Louis XV qui l'ornait est remplacée par la colonne actuelle. D'importants travaux de voirie sont entrepris, pour mettre fin à l'isolement férois. Une école de garçons est installée dans l'ancienne salle paroissiale (rue du cimetière) pendant que les religieuses de l'Enfant Jésus, installées rue de l'Eglise, la traversent pour prendre possession des vestiges de l'ancien Hôtel Seigneurial (1845).

Un groupe d'immeubles très pittoresques, disparus pendant la guerre de 1914, occupait l'emplacement de la place des Déportés. Les vieux Férois le désignaient sous le vocable des "Quatre Vents", à cause d'un modeste débit de tabac établi là à cette enseigne. L'imprimerie Bonnet installée par un ancien instituteur devenu secrétaire de mairie surplombait une boutique de chapeaux casquettes, tenue par la veuve Mourette, qu'il avait épousée. Le docteur Jules Leclerc, férois de naissance, revient s'installer à Fère en 1844 et met ses connaissances et son dévouement au service de la population. Les deux autres médecins sont le docteur Cerveaux (ancêtre des familles Claudel - de Massary) et le docteur D'Aubanel, qui taquinait la muse pour le plaisir de ses amis.

Thomas Couture, dont la sœur a épousé un pharmacien férois, peut être considéré comme un Férois d'adoption, car il y fit de fréquents séjours et exerça sa verve et son talent dans de nombreux portraits. "Les Romains de la Décadence", actuellement au Musée d'Orsay marqua l'apogée de sa carrière. Le portrait d'Adolphe Moreau à 18 ans (1845) et celui de Marie Simonnet, vieille féroise, font partie du don E. Moreau-Nélaton aux Musées Nationaux en 1907.

Les années qui précèdent la révolution de 1848 furent vécues à Fère dans une gaîté exubérante, entretenue par une bande d'animateurs. La grande fête de Septembre ne fut jamais aussi brillante que dans ces années-là. C'est le temps où le sieur Willaumé installe sur la place sa tente, somptueusement parée, tandis que les couples plus modestes dansaient déjà sous la halle.

A l'heure de l'extension des chemins de fer, Fère reste éloigné d'une quinzaine de kilomètres de la ligne Paris-Reims ou de celle de Paris- Strasbourg. La diligence reliant Fère à Varennes et à Fismes rompt l'isolement. Il faudra attendre 1895 pour que soit inaugurée la ligne passant par Fère.

La bonneterie est la seule industrie de la ville, mais la culture y est florissante alentour. Les terres possédées au siècle précédent par les Beauvisage, les d'Harzillemont, appartiennent

désormais à un propriétaire de Soissons nommé Carpentier. Le défrichement intense multiplie la superficie des terres labourables (mais pas forcément très fertiles). C'est ainsi que les fermes de la Croix Blanche, de la Croix Rouge, de la Borne Vitron, de l'Espérance, sont constituées aux dépens de l'ancien domaine boisé de la forêt de Fère. Le Parchet est lui-même gravement attaqué par les bûcherons.

Dès les premières années du second Empire, la famille Moreau choisit définitivement Fère comme résidence de vacances. La propriété est construite sur l'emplacement de l'Hôtellerie de la Grosse Tête. Elle est sans doute la plus ancienne maison de Fère à être restée dans la même famille.

L'église s'enrichit alors de nombreuses œuvres d'art données par Adolphe Moreau et sa femme, notamment un Saint-Martin du XVème siècle, et une Vierge en bois sculpté du XVIème.

En 1864, on décide la démolition de la petite halle, plusieurs fois centenaire (ci-contre). Ce sera chose faite en 1877. On procède au nivellement de l'ancien cimetière qui entourait l'église, dont le porche latéral est détruit. Alphonse de Massary est maire. Adolphe Moreau fonde la première bibliothèque communale par un don de 100 volumes et institue un concours scolaire cantonal récompensé par une médaille d'or. Une fanfare se constitue à l'initiative d'un instituteur. Un bureau de télégraphe est installé à la mairie. En 1868, une "cavalcade de bienfaisance" évoque l'entrée de Henri IV à Fère. Le photographe Villemont nous laisse quelques documents de l'époque. Binard est l'amuseur public.

Eugène Lesguillier, notaire et capitaine des pompiers succède à A. de Massary le 7 Août 1870, alors qu'une partie de la France est déjà envahie. Le 5 Septembre, la municipalité vote à l'unanimité de ne pas résister à l'envahisseur, bien qu'une sorte de garde nationale se soit spontanément formée.

Les premiers ennemis arrivent à Fère le 15 Septembre 1870 et la population a à. faire face à des réquisitions pécuniaires et en nature. Une opération de francs-tireurs, dans les bois de Chéry-Chartreuve, coûte la vie à un malheureux otage, Laly, serviteur du maire E. Lesguillier (nommé pendant les hostilités président de la "commission municipale provisoire"). Après les pénibles mois de l'occupation, le docteur Isidore Danton est élu maire. Le 4 Septembre 1871 il reçoit, au nom de la municipalité, un don de 50.000 Francs de la part de M. A. Moreau qui se fait un devoir de contribuer au relèvement de son pays d'adoption. Cette somme sera entièrement consacrée à la construction d'une école communale de filles

d'une salle d'asile et d'un ouvroir. Le fonctionnement de l'institution, confié d'abord à des religieuses, sera laïcisé par la suite.

Monsieur A. Moreau ne peut mener à bien le projet de construction d'un hôpital, mais nous lui devons le service des religieuses garde-malades, dont il assuma la charge, et ses descendants après lui, pendant près d'un siècle. Installées, en 1873, dans la Grand'rue, puis jusqu'en ces dernières années dans l'ancienne demeure du régisseur du duc d'Orléans J.-J. Massinot, acquise par Madame Camille Moreau Nélaton à leur intention, les religieuses de l'Enfant Jésus au Temple ont soulagé, avec un dévouement sans mesure, des générations de misère humaine. Qu'on se garde bien de les oublier.

En 1874, un nouveau-venu à Fère, Jules Charbonniez, ancien élève de Polytechnique, prend la direction de l'usine du moulin à Tan, dont il modernise les structures et renouvelle le personnel. Dès son entrée au conseil municipal, où siège également A. de Bonnefoy des Aulnais, il manifeste un vif souci de l'instruction gratuite des enfants au nom de l'équité sociale. Son message fut entendu, et la contribution demandée jusque-là aux parents supprimée.

C'est en 1875 que Frédéric Moreau entreprend la campagne de fouilles dont il a été question dans la première partie. L'horloger Charles Masson, seul de la localité à s'adonner aux joies de la photographie a fixé sur la pellicule de multiples témoignages de cette époque.

La rivalité entre deux fanfares nouvellement reconstituées illustre bien le tempérament querelleur des Férois, mais les succès remportés par une troupe théâtrale présentant des spectacles de bienfaisance prouvent également qu'ils savent être très généreux.

Jules Charbonniez est élu maire en 1878, et apporte tous ses soins à l'amélioration du service des eaux, et à l'éclairage de la ville par le gaz. Cependant, une politique anti-cléricale, dans l'air du temps, éloigne les Férois de l'Eglise.

La première Fête Nationale est célébrée à Fère le 14 Juillet 1880, avec l'aide de la fanfare et des pompiers.

Jules Lesguillier, cousin de l'ancien maire, est élu député de l'Aisne (arrondissement de Château-Thierry) en 1881. Il fait construire le "Chalet des Bruyères" et planter des conifères dans la lande.

Des querelles de personnes et d'intérêt occupent la scène politique en cette fin de siècle. Une école de garçons est construite en 1889, près de l'école des filles.

Le 5 Mai 1889, le nouveau maire Tilloy fait planter un jeune peuplier au centre de la grand'place au cours d'une cérémonie traditionnelle, mais sans Te Deum.

A l'occasion de ce centenaire, la municipalité envisage de doter l'ancienne place de la Poterie (baptisée place de la République) d'une œuvre d'art commémorative, et ouvre une souscription parmi les habitants. Le nom (et le talent) de Camille Claudel, née à Fère, sont alors évoqués par E. Moreau Nélaton, mais aucune suite n'est donnée à sa proposition, ce qui est bien regrettable; on édifie à sa place "un article de bazar", et on relègue "la Déesse" au bout de la rue…

La Déesse en 1910

La construction de l'abattoir, la suppression de l'octroi, une nouvelle dénomination des rues, l'inauguration de la ligne de chemin de fer, eurent lieu sous le mandat de Tilloy, qui succombe en 1895 à une attaque de paralysie.

Il est vraisemblable que l'annonce de l'incendie du bazar de la Charité le 4 Mai 1897, où la mère et l'épouse de E. Moreau-Nélaton ont trouvé une fin tragique, a été péniblement ressentie dans la population.

Jules Charbonniez reprend sa place de maire, laissée vacante par le décès de Tilloy. On lui prête l'intention de démolir la halle, afin de construire à sa place un Hôtel de Ville. Pour tenter de faire échec à cet acte de vandalisme, E. Moreau Nélaton entre, pour peu de temps, dans l'arène politique, et siège au conseil municipal, dont le nouveau maire, Louis Lacour, rejoint ses préoccupations archéologiques. La halle est sauvée, d'autant plus sûrement que E. Moreau-Nélaton se porte acquéreur de la part du grenier attribuée à M. Blazwait dans la transaction de l'an IX.

Dans le même temps, le clocher menace ruine. Une souscription publique et un don de M. Frédéric Moreau (donateur de sa collection au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye) en permettent la restauration qui se poursuivra jusqu'en 1900.

Après le décès de ce dernier, sa propriété de la grand' place est morcelée, une partie est démolie. Un pavillon construit en retrait deviendra l'Hôtel de Ville actuel.

La jardin de la mairie, avec sa pièce d'eau et son théâtre de verdure sont les seuls vestiges de l'ancienne demeure. Les volières, qui faisaient la joie des enfants, le long de la rue qui mène aux anciens abattoirs, appelée alors "la rue des Oiseaux" ont disparu depuis longtemps.

En 1899, un groupe d'habitants, soucieux d'améliorer les relations de Fère avec l'extérieur, fait à l'Administration l'avance des fonds nécessaires à l'installation d'un service

téléphonique. L'usine Deneuville fabrique des machines agricoles près du cimetière. Son fondateur fournira aux Férois leur premier éclairage électrique.

Des constructions nouvelles sont édifiées, qui font allusion aux événements contemporains (Madagascar, Fachoda). La Villa des Sables est construite à l'emplacement des fouilles de la Sablonnière.

Les limites chronologiques assignées à l'Histoire de Fère de E. Moreau-Nélaton sont celles mêmes du XIXème siècle. Rappelons toutefois que M. Alfred de Bonnefoy est maire en 1900. Messieurs Henry et Barberousse sont ses successeurs immédiats. Citons encore quelques personnalités du siècle finissant: le docteur Joxe, Monsieur Andrieux, pharmacien, le doyen Narcisse Guyot, Stanislas Courvoisier, Antoine Danton, Charles Fonte capitaine des pompiers.

En Juin 1911, un congrès réunit à Fère les membres les plus éminents de la Société Française d'Archéologie, hommage sans équivoque à ses vieilles pierres. Cet hommage, dont E. Moreau-Nélaton est, sans conteste, l'instigateur, est pour lui l'occasion de nous transmettre, en guise de conclusion, sa passion pour les témoins de notre passé. "A l'heure où l'Homme se façonne des ailes", ce dernier message, quelque peu moralisateur, reste particulièrement optimiste et chaleureux.

Durant la première moitié du XXème siècle, Fère aura encore à subir deux guerres meurtrières et éprouvantes. Les "Années Glorieuses" et les suivantes verront des réalisations importantes: implantation d'industries nouvelles, construction d'ensembles immobiliers, installation d'un beau terrain de sport, d'un collège, d'un parc de loisirs, d'une maison médicale et d'une maison de retraite

GERAADS